

Belgique-Belgie
P.P. Bruxelles 1
1/1770
P601044
Envoi
non prioritaire
à taxe réduite

GRESEA ÉCHOS N. 124

GRESEA ÉCHOS

Revue trimestrielle du Groupe de REcherche pour une Stratégie Économique Alternative

LA VALEUR DU TRAVAIL REPRODUCTIF



Gresea Échos N°124
Trimestriel : Octobre/Novembre/
Décembre 2025

Couverture

Photo: Tiburtina. Rome, 1977,
Tano D'Amico.

ISSN: 1377-7718

Editeur responsable

Bruno Bauraind, c/o GRESEA

Comité de rédaction

Bruno Bauraind, Adrien Jahier,
Sebastian Franco,
Romain Gelin, Natalia Hirtz, ,
Cédric Leterme.

Maquette

Giorgio Grasso

Mise en page

Nathalie Van Verre

Relecture

Anne-Lise Maréchal

Nathalie Van Verre

Fabrice Renière

Réalisé avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement la collaboration de Leopoldina Fortunati à ce numéro ainsi qu'Arlen Austin (qui a partagé avec nous des archives d'images pour ce numéro), Hélène Goy et la maison d'édition Entremonde (qui nous ont fourni l'image pour la couverture), Mario Bucci (qui a soigneusement vérifié la traduction de l'article de Alessandra Mezzadri), la revue *Contretemps* et spécialement Charlene Calderaro (qui nous ont permis de relayer l'interview de Kathy Weeks traduit en français et publié par *Contretemps*), la revue *Radical Philosophy* et Alessandra Mezzadri (qui nous ont permis de traduire en français et de publier l'article de Mezzadri).

Disponible dans les librairies

Météores

207 rue Blaes, 1000 Bruxelles

Tropismes

Galerie des Princes 11, 1000 Bruxelles

Presses Universitaires de Bruxelles

Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles

Ozfair

Rue Jean Volders 9, 1060 Bruxelles

La boutique du DK

Rue de Danemark, 70b, 1060 Bruxelles

La vieille Chéchette

Rue du Monténégro 2-6, 1060 Bruxelles

Victor, Marguerite et Cie

Rue de Savoie, 1060 Bruxelles

Herbes Folles

Rue Saint-Guidon 30, 1070 Bruxelles

Press&Café

Avenue Albert 2, 1190 Bruxelles

Par Chemins

Rue Berthelot 116, 1190 Forest

Quartier Libre

Chaussée d'Alsenberg 374, 1180 Bruxelles

À Livre Ouvert

Rue Saint-Lambert 116, 1200 Bruxelles

Coopérative Bees coop

Rue Van Hove 19, 1030 Bruxelles

SchaerBook

Av. Léon Mahillon 91, 1030 Schaerbeek

Brin d'acier

Rue Josaphat 269, 1030 Schaerbeek

Färm Meiser

Av. Rogier 383, 1030 Schaerbeek

Toute la Presse

Avenue de Tervueren 14, 1040 Bruxelles

Candide

Place G. Brugmann, 1-2, 1050 Bruxelles

Pax

Place Cockerill 4, 4000 Liège

Livre aux trésors

Place Xavier-Neuveau 27A, 4000 Liège

Le temps des cerises

Rue du Laveu 20, 4000 Liège

Papyrus

Rue Bas de la Place 16, 5000 Namur

Point-Virgule

Rue Lelièvre 1, 5000 Namur

Presse, papier, ciseaux

Avenue des Combattants 10, 5000 Namur

Le Gresea Échos est désormais accessible en version numérique gratuite, en parallèle de la version papier payante. Nous désirons ainsi démocratiser l'accès à nos travaux.

ABONNEZ-VOUS

L'abonnement papier reste d'actualité et son tarif inchangé.

Nous avons toutefois plus que jamais besoin de votre soutien. Parce que s'abonner au Gresea Échos dépasse le simple acte d'achat, nous vous proposons à présent d'opter pour l'abonnement de soutien.

Nous comptons sur votre fidélité, essentielle non seulement à la survie de notre revue, mais aussi et surtout à la diffusion de voix qui défendent une vision démocratique de l'économie.

Si vous pensez qu'une lecture alternative au modèle économique dominant est essentielle et que vous souhaitez participer à pérenniser notre travail d'éducation et de recherche, ABONNEZ-VOUS.



<https://gresea.be/S-abonner-au-Gresea-Echos>

GRESEA Asbl

Groupe de Recherche pour une
Stratégie économique Alternative
Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32(0)22197076

Email: info@gresea.be

Site: www.gresea.be



TARIFS

6 euros-3 euros/numéro

ABONNEMENT ANNUEL

- Standard : 18 euros/4 numéros
- Étudiant/Social : 8 euros/4 numéros
- De soutien : 40€ (papier et numérique)
- Numérique : gratuit

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

Communication : Abonnement Gresea Échos

S O M M A I R E

Éditorial

Une critique féministe pour en finir avec les hiérarchies

Natalia Hirtz
Gresea

p. 3

1. Féminisme et refus du travail

Entretien avec Kathi Weeks

George Souvlis
Contretemps

p. 9

2. Sur la nécessité d'historiciser la reproduction

Leopoldina Fortunati
Université d'Udine

p. 17

3. Sur la valeur de la reproduction sociale

Alessandra Mezzadri
Université de Londres

p. 37

4. Soins de santé : du travail salarié au travail gratuit

Natalia Hirtz
Gresea

p. 51

WAGES FOR HOUSEWORK

NOTICE TO ALL GOVERNMENTS

8

The women of the world are serving notice. We clean your homes and factories. We raise the next generation of workers for you. Whatever else we may do, we are the housewives of the world. In return for our work, you have only asked us to work harder.

We are serving notice to you that we intend to be paid for the work we do. We want wages for every dirty toilet, every painful childbirth, every indecent assault, every cup of coffee and every smile. And if we don't get what we want, then we will simply refuse to work any longer.

We have brought our children to be good citizens and to respect your laws and you have put them in factories, in prisons, in ghettos and in typing pools. Our children deserve more than you can offer and now we will bring them up to EXPECT more.

We have borne babies for you when you needed more workers, and we have submitted to sterilization when you didn't. Our wombs are not government property any longer.

We have scrubbed and polished and oiled and waxed and scoured until our arms and backs ached, and you have only created more dirt. Now you will rot in your own garbage.

We have worked in the isolation of our homes when you needed us to and we have taken on a second job too when you needed that. Now we want to decide WHEN we work, HOW we work, and WHO we work for. We want to be able to decide NOT TO WORK AT ALL --like you.

We are teachers and nurses and secretaries and prostitutes and actresses and childcare workers and hostesses and waitresses

and cooks and cleaning ladies and workers of every variety. We have sweated while you have grown rich. Now we want back the wealth we have produced.
WE WANT IT IN CASH, RETROACTIVE AND IMMEDIATELY. AND WE WANT ALL OF IT.

THE CAMPAIGN FOR WAGES FOR HOUSEWORK



ÉDITORIAL

Une critique féministe pour en finir avec les hiérarchies

En juillet 1972, une vingtaine des féministes venues d'Italie, d'Angleterre, des États-Unis et de France se réunissent à Padoue (nord de l'Italie). Au terme de la rencontre, elles rédigent un manifeste qui jette les bases d'un futur réseau international pour un « salaire pour le travail ménager »¹. En affirmant que le travail ménager est essentiel à l'accumulation capitaliste, ce nouveau mouvement proposait une analyse et une stratégie de lutte différentes de celles défendues par les organisations féministes et marxistes de l'époque. Une première formulation de cette analyse avait été publiée par la sociologue et militante du collectif Lotta Femminista², Mariarosa Dalla Costa, et par la militante antiraciste et anticoloniale, Selma James³. Contrairement à la stratégie

1. Voir « Déclaration du collectif féministe international » (1972) dans, L. Toupin (présentée par), *Wages for Housework, la campagne du salaire au travail ménager*. Une anthologie, les éditions du remue-ménage, 2025.

2. Collectif féministe italien issu de la critique de l'opéraïsme masculin (un courant politique marxien fondé en 1961).

3. Publiée dans M. Dalla Costa et S. James (dir.), *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*, Librairie Adversaire, 1973 [1re éd. en anglais et en italien : 1972].

ÉDITORIAL

visant la sociabilisation des femmes par le travail salarié, James soutenait, dans un texte rédigé dans les années 1950, que ce n'est pas parce que la femme « a un travail à l'extérieur qu'elle cesse d'être ménagère »¹. De son côté, dans un essai publié en 1971², Dalla Costa, affirme que le travail ménager consiste à produire et à reproduire la marchandise « force de travail ». Il est donc essentiel à l'accumulation. Or, dans une société où seul le travail salarié est reconnu comme tel, le travail de reproduction de la force de travail est gratuit. Cet essai appelait à la réappropriation de la richesse produite par les femmes. Lors de la rencontre féministe à Padoue, cette idée sera reformulée à travers la revendication d'un « salaire pour le travail ménager ». Une revendication à contre-courant de celle consistant à revendiquer un salaire en échange de davantage de travail (en devenant salariées sans pourtant cesser d'être des ménagères).

Parmi les autres participantes à la rencontre de Padoue, une sociologue et militante de Lotta Femminista, Leopoldina Fortunati, va systématiser cette analyse marxienne sur la productivité du travail de reproduction. Pour ce faire, elle procède à un examen critique de la théorie de la valeur développée par Karl Marx. Celui-ci s'était centré sur la sphère de la production, ce qui ne permet pas de comprendre l'ensemble du cycle de la production capitaliste, caractérisé par l'exploitation du travail productif et reproductif. En appliquant au processus de reproduction les catégories développées par Marx pour analyser le processus de production, Fortunati systématise, dans *L'Arcane de la reproduction*³, une nouvelle critique de la valeur.

1. S. James, « La place de la femme », dans M. Dalla Costa et S. James, *op. cit.*

2. M. Dalla Costa, « Les femmes et la subversion sociale », dans M. Dalla Costa et S. James, *op. cit.*

3. L. Fortunati, *L'Arcane de la reproduction. Femmes au foyer, prostituées, ouvriers et capital*, Ed. Entremonde, 2022. [1re éd. en italien : 1981].

ÉDITORIAL

Avec une autre militante présente à Padoue, l'historienne cofondatrice du comité new-yorkais Wages for Housework¹, Silvia Federici, Fortunati étudie la période de transition entre le féodalisme et le capitalisme dans l'Europe des XVI et XVII siècle. Elles historisent la genèse de la séparation entre travail dit « productif et reproductif » qui a accompagné l'apparition du capitalisme par la « disciplinarisation » des corps féminins à travers l'une des attaques les plus perverses de la modernité : la chasse aux sorcières. Les autrices montrent ainsi les transformations des rapports de travail et de genre durant cette période d'accumulation originelle de capital, et comment le capital utilise le « salaire pour contrôler le travail des non-salarié-es »².

Vingt ans après la publication de cet ouvrage, Federici actualise et complète ses recherches à la lumière de nouvelles études, expériences, rencontres et luttes de femmes contre la mondialisation néolibérale. Avec la publication de *Caliban et la sorcière*³, l'historienne approfondit les interconnexions entre patriarcat, capitalisme, colonisation et impérialisme, tout en caractérisant la mondialisation néolibérale comme un « nouveau cycle d'accumulation primitive ». Le succès de cet ouvrage dans le monde francophone n'a pas été immédiat : il ne fut traduit en français que dix ans après sa publication.

En effet, les luttes et les écrits sur la productivité du travail reproductif sont mis à l'écart durant les années 1980⁴. La revendication visant l'entrée des femmes sur le marché du travail rémunéré s'impose. Mais les femmes ne tardent pas à comprendre que cette « libération » n'est que l'imposition de la double journée de travail : l'une gratuite, l'autre souvent mal rémunérée.

1. S. Federici et A. Austin, *Wages for Housework: The New York Committee 1972-1977: History, Theory, Documents*, eds., Brooklyn, NY: Autonomedia, 2017.

2. Cette recherche fut publiée dans *Il grand Calibano : Storia del corpo sociale ribelle nella prima fase del capitale*, Ed. Franco Angeli, 1984.

3. S. Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Éd. Entremonde. Senonevero, 2ème éd. 2017 [1re éd. en anglais : 2004].

4. Voir L. Toupin, *Le salaire au travail ménager, Chronique d'une lutte féministe internationale (1972-1977)*, les éditions du remue-ménage, 2014.

ÉDITORIAL

Les luttes ciblant le cœur de la reproduction se multiplient dans les années 2010. Le mouvement de grève international des femmes réactualise la valeur du travail reproductif à travers le slogan *Si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête*. Il en repopularise également d'autres des anciens comités pour un salaire au travail ménager comme *Ce n'est pas de l'amour, c'est du travail gratuit* ! Au Québec, ce sont les étudiant·es stagiaires qui se mettent en grève en 2016 pour revendiquer un salaire¹. Cette réactualisation des luttes féministes contre le travail gratuit s'accompagne d'un mouvement de réédition et de traduction de textes clés sur la valeur du travail reproductif ainsi que de publications sur l'histoire de ce mouvement² et de nouvelles recherches clés autour de cette critique de la valeur.³ C'est dans ce contexte que, les 21 et 22 mai derniers, une rencontre internationale intitulée « Actualités du travail reproductif : attaques et ripostes » a eu lieu à Paris. Coorganisée par Annabelle Berthiaume (Québec), Leopoldina Fortunati (Italie), Noemi Martorano (France/Italie) et Maud Simonet (France), ces journées ont réuni des chercheuses et des militantes venues du Canada, d'Argentine, d'Inde, d'Autriche, de Belgique, d'Italie, du Royaume-Uni et de la France. Soucieuses de poursuivre ce partage de leurs analyses sur la reproduction dans un contexte où celle-ci se trouve à la fois au centre de l'accumulation et des luttes, elles ont fondé un réseau international à l'issue de cette rencontre.

Ce numéro s'inscrit dans la poursuite de cette rencontre. Il s'ouvre sur une entrevue accordée par Kathi Weeks à George Souvlis dans laquelle l'auteurice de *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, réalise une synthèse des apports de cette critique féministe à la compression des formes contemporaines de l'exploitation et

1. Voir, A. Berthiaume, A. Poirier, V. Simard, C. Tremblay-Fournier et É. Simard (textes réunis par), *Grève des stages, grève des femmes, Anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant, 2016-2019*, les Éditions du remue-ménage, 2021.

2. Un travail qui dans le monde francophone est notamment réalisé par Louise Topin, voir L. Toupin, *op. cit.*

3. Parmi celles-ci, on peut notamment citer les recherches de Verónica Gago sur la grève féministe et sur l'économie populaire en Argentine, les travaux d'Alessandra Mezzadri sur le travail des sans-salaire du « monde majoritaire » ou les analyses de Maud Simonet sur le travail bénévole.

ÉDITORIAL

soutient que le refus du travail est un élément fondamental de la lutte contre le capitalisme patriarcal.

Leopoldina Fortunati analyse, pour sa part, les transformations majeures qui ont eu lieu en Italie, dans la sphère de la reproduction depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à nos jours. En visibilisant le rôle politique des femmes, cette analyse contribue aux réflexions autour des stratégies politiques dans un contexte marqué par une contre-offensive du capital sur la reproduction.

L'analyse d'Alessandra Mezzadri, publiée en anglais en 2019 dans la revue *Radical Philosophy*, déplie les principales divergences entre l'approche analytique et politique soutenue par les anciennes militantes pour un salaire au travail ménager et celle des féministes de la « théorie de la reproduction sociale » portée, notamment, par Cinzia Arruzza, Tithi Bhattacharya et Susan Ferguson.

Enfin, mon analyse sur le travail des soins de santé en Belgique montre comment le nouveau management public réorganise toutes les sphères du travail (formel, informel, informalisé et ménager), notamment par des dispositifs consistant à transférer du travail des professions les mieux rémunérées vers des métiers moins bien rémunérés jusqu'au travail gratuit, en passant par différentes formes de travail informel et informalisé. De façon croissante, le surplus dégagé par l'État grâce à ce travail est transféré au capital.

Dans un contexte fascisant caractérisé par un renforcement des hiérarchies fondées sur base de ce qui est considéré comme du travail et ce qui ne l'est pas, ainsi qu'entre les différentes formes de travail – reconnu comme tel –¹ ce numéro est une invitation à repenser le travail pour en finir avec les divisions socialement créées au profit de l'accumulation.

1. Dont certains « mériteraient » d'être plus rémunérés que d'autres ce qui, dans une société où tout est mesuré par la valeur marchande, traduit une hiérarchie entre des corps du travail et donc entre des vies.

IN THIS WE TRUST



**THE WOMEN
OF THE WORLD
ARE SERVING
NOTICE!**

**WE WANT WAGES FOR
EVERY DIRTY TOILET
EVERY INDECENT ASSAULT
EVERY PAINFUL CHILDBIRTH
EVERY CUP OF COFFEE
AND EVERY SMILE
AND IF WE DON'T GET
WHAT WE WANT WE
WILL SIMPLY REFUSE
TO WORK ANY LONGER!**

WAGES FOR HOUSEWORK

CAMPAIGN OFFICE * 288 B EIGHTH STREET (OFF FIFTH AVENUE) BROOKLYN, N.Y.

Entretien de Kathi Weeks
réalisé par George Souvlis
et traduit par Élodie Chédikian pour
Contretemps

Féminisme et refus du travail Entretien avec Kathi Weeks

Dans cet entretien réalisé par George Souvlis, et d'abord publié en anglais, Kathi Weeks – auteure notamment de *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries* (Duke University Press, 2011) – montre pourquoi il est indispensable de lier les théories féministes et marxistes pour penser les formes contemporaines de l'exploitation, et elle défend le refus du travail comme une dimension clé du combat conjoint contre le patriarcat et le capitalisme.

*Article publié dans la revue *Contretemps*, le 18/1/2018.

Féminisme et refus du travail. Entretien avec Kathi Weeks

George Souvlis

GS : Dans quelles mesures la pensée marxiste a-t-elle influencé votre travail ?

KW : Je me considère comme marxiste, parmi d'autres affiliations intellectuelles et politiques. J'ai été attirée par le marxisme en raison de sa volonté, entre autres, de comprendre le fonctionnement des économies capitalistes et des formations sociales. Peut-être que je suis surtout intéressée par toutes ces versions du marxisme qui mettent l'accent sur la question du travail et en particulier sur l'expérience qu'en font les travailleurs.euse.s (comment sont vécus les rythmes, l'organisation, les rapports de force, les plaisirs et les peines liés au travail) comme point de départ pour étudier les sociétés capitalistes. Donc pour moi, le marxisme a été important comme chantier collectif pour approfondir l'étude critique du travail. En tant que féministe marxiste, mes analyses concernant les identités et hiérarchies de genre ont tendance à s'appuyer sur la division de genre du travail comme machine puissante de reproduction des différences et inégalités de genres. Ce n'est pas le seul moteur du système genré, mais je pense que la division de genre pour ce qui est de la garde des enfants et de la prise en charge des personnes âgées joue un rôle particulièrement important non seulement sur les idées et les perceptions que l'on a des genres mais aussi sur les idéologies et les institutions de genre.

GS : Comment définiriez-vous le féminisme marxiste en 2017 ? Quelles sont les perspectives stratégiques fondamentales que ce mouvement devrait avoir selon vous, particulièrement à l'ère du néolibéralisme global ?

KW : Bonnes questions. Pour essayer d'y répondre, je vais tenter d'établir une distinction qui me semble utile entre deux périodes des travaux du féminisme marxiste, l'une passée, l'autre actuelle.

D'abord l'ancienne. Dans les années 1970, les féministes marxistes du monde anglo-américain ont voulu comparer et mettre en relation deux systèmes de domination : le capitalisme et le patriarcat. Cette phase

peut être caractérisée par la tentative de produire une critique marxiste du travail dans le domaine du travail domestique et des relations familiales de production. En analysant le travail du *care*, les tâches ménagères, le travail de consommation et le travail de prise en charge de la communauté [community-creation] comme des formes de travail reproductif dont dépend le travail productif au sens strict – et en considérant le foyer familial comme lieu de travail, et la famille comme un régime qui organise, distribue et gère ce travail – les féministes marxistes ont grandement contribué à démystifier ce que l'on appelle communément les pratiques, les relations et les institutions « privées ». D'une part, elles étaient préoccupées par la question théorique de comprendre le rapport entre capitalisme et patriarcat : était-il plus judicieux de les considérer comme deux systèmes interdépendants ou comme un seul système entièrement insécable ? D'autre part, elles se sont aussi concentrées sur la question, directement liée et pratique, des alliances politiques : est-ce que les groupes féministes devraient garder leur autonomie face aux autres mouvements anticapitalistes (et souvent antiféministes), ou bien les intégrer ?

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une situation bien différente qui peut créer de nouveaux liens entre marxisme et féminisme. Les féministes des années 1970 ont lutté pour transposer une analyse marxiste adaptée à l'étude du travail salarié à une pratique très différente de travail non-rémunéré, qui n'avait pas été jusque-là considérée comme appartenant au système de production capitaliste. Aujourd'hui, en revanche, pour saisir les nouvelles formes du travail salarié, nous avons besoin de tirer parti de ces analyses féministes sur le travail salarié et non-rémunéré du travail assigné aux femmes.

Certain.e.s disent que nous vivons une période de « féminisation du travail ». Ce n'est pas mon expression préférée, mais ce que j'en retire, c'est une

façon de décrire comment dans les pays postfordistes et néolibéraux, de plus en plus d'emplois salariés ont tendance à ressembler aux formes traditionnelles des travaux domestiques féminisés. Cela est particulièrement remarquable dans la multiplication des formes précaires de bas salaires, et des formes d'emplois précaires à mi-temps, informels, peu sécurisés. De même dans l'augmentation des emplois du secteur tertiaire, qui exploitent les capacités émotionnelles, communicatives (notamment le *care*) – souvent sous-estimées et difficiles à mesurer.

Pour faire face à cette évolution du secteur du travail, au lieu de se rapporter à une analyse marxiste inadaptée et datée des travaux domestiques non-rémunérés, nous avons besoin aujourd'hui de puiser dans les analyses proposées par le féminisme marxiste concernant des activités genrées, à la fois salariées et non-rémunérées. Ces analyses nous apportent un éclairage sur la manière dont ces activités sont exploitées et comment elles sont vécues. Si nous voulons à la fois comprendre et résister aux formes actuelles d'exploitation, les marxistes ne peuvent plus ignorer ou rester séparé.e.s des pratiques et des théories féministes. Selon moi, la théorie féministe ne peut plus être optionnelle pour la critique marxiste.

GS : Dans un certain nombre de vos publications, vous faites référence au concept de refus du travail. Que peut apporter ce concept d'un point de vue analytique et politique ?

KW : J'emprunte ce concept à la tradition marxiste autonome. Tel que je le comprends, le refus du travail concerne le système de (re)production organisé autour du salariat, mais non limité à celui-ci. Il me semble important d'insister ici sur trois points.

Tout d'abord, le refus ne concerne pas tel ou tel emploi, mais un système plus global de coopération

économique conçu afin d'accumuler du capital pour une minorité et de répandre le travail salarié censé nous suffire. Deuxièmement, cette notion de refus du travail n'appelle aucune réponse spécifique telle que l'arrêt du travail, mais désigne plutôt une aspiration à établir une critique radicale du travail qui pourrait inclure une plus longue liste de prises de position et d'actions possibles. **Enfin, je décrirais aussi le refus du travail comme un projet politique collectif qui se construit avec le temps, plutôt que comme une mission éthique individuelle. Le but est de transformer les institutions et les idéologies qui nous tiennent lié.e.s au monde du travail actuel, qu'il soit salarié ou non, ce qui exige l'organisation politique de collectifs.** Les individus, s'ils restent isolé.s, n'ont pas pour la plupart la possibilité de quitter leur emploi (cela ne se présente pas comme une alternative possible, donc ce n'est pas ce dont il est question ici).

Je pense que le refus du travail est politiquement important parce que je crois que le travail et les rapports de (re)production sont profondément symptomatiques de la conscience et de la contestation politique. Le système salarié ne fonctionne pour pratiquement personne. La plupart d'entre nous a des problèmes avec le travail. Selon notre position, nous avons pu être confronté.e.s aux problèmes de surmenage, de chômage, de sous-emploi, vécus de manières différentes selon les secteurs plus ou moins privilégiés de l'économie. C'est dans notre rapport au travail (largement conçu pour inclure aussi l'expérience de formes de travail non-rémunéré et l'expérience d'être exclu.e d'un rapport au travail pourtant prescrit par la société) que nous sommes probablement plus disposé.e.s à développer une perspective critique sur le capitalisme et à formuler et exiger des changements.

GS : Dans quelles mesures pensez-vous que le refus du travail pourrait être utile aux femmes dans leur rapport au travail ? Est-ce que ce refus pourrait

être l'une des stratégies du mouvement féministe actuel ?

KW : Oui, je crois que le refus du travail ouvre une ligne de vitalité importante de l'analyse critique et un nouvel agenda pour la pratique politique. Pour comprendre pourquoi, nous avons besoin de revoir les modèles économiques des pays capitalistes.

Le salariat, qui reste le mécanisme clé de la survie économique, dépend d'une seconde institution, à savoir la famille privatisée, qui sert de premier lieu au travail reproductif nécessaire pour reproduire les travailleur.euse.s au quotidien et cela sur des générations. Donc le système du travail-salaire-et-famille inclut les systèmes majeurs de production centrés sur la sphère du travail salarié et de la reproduction organisée autour du foyer familial.

Ces systèmes sont maintenus ensemble par l'institution de la famille, moyens pour beaucoup d'entre nous d'être enrôlé.e.s dans ces rapports typiques de reproduction non-rémunérée et spécifiques au genre. Et donc, comme les féministes l'ont longtemps défendu, nous avons besoin d'une cartographie plus globale du système économique capitaliste afin de prendre en compte toutes les formes du travail, à la fois salarié et non-rémunéré, qui alimentent ce système.

La question reste, à ce moment-là, de savoir ce que cela pourrait impliquer de « refuser » le travail de reproduction sociale, tel qu'il est actuellement organisé et divisé. Comme les féministes l'ont appris, le fait de refuser le travail domestique est un projet bien plus difficile et qui détermine potentiellement des effets bien plus compliqués à atteindre. Selon moi, le refus du travail sur ce terrain appelle au moins la critique de la famille comme clé de voûte institutionnelle des rapports sociaux du travail reproductif domestique et de l'éthique familiale comme son support idéologique. Dans l'idéal, cela

signifie qu'il faut se confronter avec l'organisation entière du travail et de la vie.

C'est une des nombreuses raisons pour lesquelles j'ai été si intéressée par la littérature des années 1970 sur le salaire ménager. Ce que ces théoriciennes et activistes ont tenté de faire est l'une des plus difficiles manœuvres du féminisme marxiste, à savoir rendre le travail domestique visible comme un travail à part entière et comme faisant partie du processus de valorisation, mais en même temps, insister sur le fait que ce n'est pas quelque chose qu'il faudrait célébrer ou sacraliser.

C'est une chose très difficile à faire : gagner sa reconnaissance en tant que travail socialement nécessaire (qui requiert, par exemple plus de temps libre sur le temps du travail salarié pour pouvoir être accompli), mais de ne pas sur-évaluer cela en tant que tel – insister plutôt sur sa démythification, dé-romantisation, dé-privatisation, dés-individualisation et bien sûr dé-génération. En tant que travail, c'est aussi quelque chose contre laquelle il faut se battre, contre sa capacité à devenir toute notre vie.

Tel que je le vois et pour nommer seulement quelques points, cela signifie se battre contre la division genrée de ce travail, les conditions épouvantables de la plupart des travaux domestiques salariés, aussi bien que contre les formes d'intensification du travail telle que l'idéologie des soins maternels intensifs. Cela implique l'invention de nouvelles façons de donner du sens au travail, de l'organiser et de le partager.

GS : Dans votre ouvrage, *The Problem with Work*, vous avancez un argument fort en faveur du revenu de base garanti et universel. Maintenant il semble qu'il y ait un nombre croissant d'essais de gauche et d'articles de réflexion qui déclarent que

les projets de revenu de base ne sont pas fondamentalement de gauche et sont en fait cohérents avec la logique néolibérale et de restructuration (c'est-à-dire essentiellement jeter de l'argent en réponse à un problème plutôt que de proposer n'importe quelle solution infrastructurelle). Avez-vous d'autres éléments à avancer concernant le revenu de base garanti et universel, en particulier à la lumière de ces nouvelles critiques de gauche et la hausse de popularité de ce concept parmi les conservateurs ?

KW : J'interprète l'intérêt croissant du revenu de base dans un spectre politique large comme une avancée positive. Voilà comment je vois les choses : la revendication d'un revenu de base est une revendication de gauche, bien que cela dépende des termes dans lesquelles est formulée cette revendication ; cependant la forme politique que peut prendre cette revendication n'a rien de simple.

Le fait que cela puisse ou non améliorer les conditions de vie d'une partie importante des travailleurs.euse.s, dépend de plusieurs aspects, et en particulier du montant du revenu prévu. S'il est trop bas, cela risque de subventionner le patronat qui propose des revenus bas aux travailleur.euse.s, en faisant du revenu de base un complément de salaire.

La revendication que je défends est celle d'un revenu minimum pour vivre convenablement et qui, tant que cela permet aux travailleurs.euses de quitter un travail salarié, même de façon temporaire, pourrait forcer de tels patrons à offrir des salaires et des conditions meilleures. Cela étant dit, la forme politique de cette revendication est comme je l'ai dit compliquée, car il est plus que probable qu'une fois mis en place, ce revenu de base sera d'abord institué à un montant bas. Il sera ensuite nécessaire d'ajouter nos efforts pour lutter en faveur d'une augmentation de son montant.

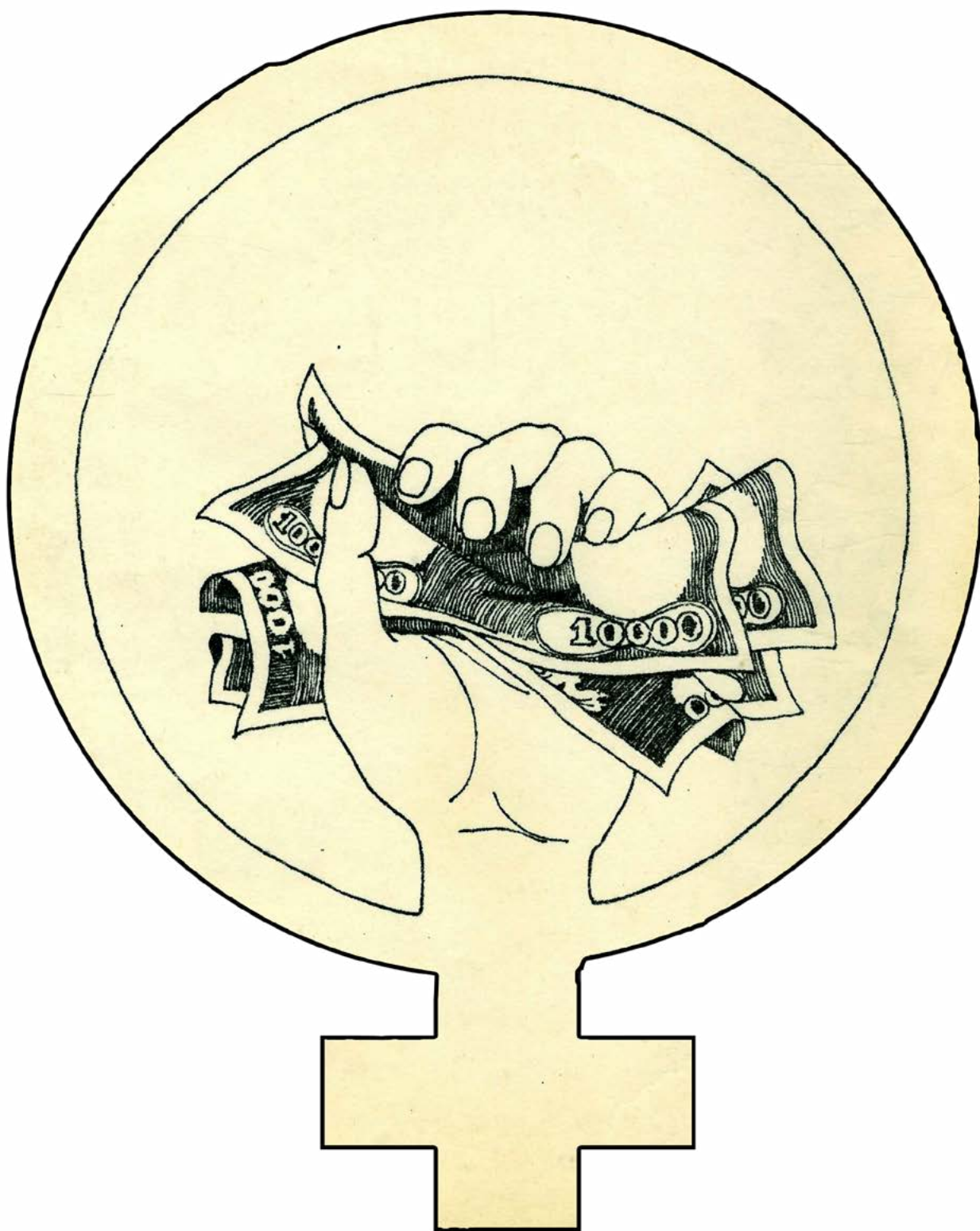
Mais même si (ou quand) un revenu est assuré sous forme d'un revenu minimum pour vivre, il semble évident que la revendication du revenu de base n'est pas une proposition pour remplacer le système salarié, mais seulement pour affaiblir un peu son emprise sur nous et notre dépendance, en fournissant un revenu à celles et ceux qui sont exclu.e.s ou rendu.e.s précaires et pour celles et ceux dont les contributions à la reproduction sociale ne sont pas aujourd'hui rémunérées par des salaires. Cela placera aussi les individus dans une meilleure situation pour négocier des contrats d'embauche à leur avantage et nous permettrait de faire de meilleurs choix au sujet du foyer et des relations intimes que nous voulons créer. Bien que ce ne soient pas des avantages négligeables, cela ne correspond pas à une quelconque vision révolutionnaire postcapitaliste.

Au contraire, je pense que **le revenu de base est probablement le seul moyen pour le capitalisme de se maintenir matériellement et idéologiquement dans un futur proche, tant le salariat et le modèle familial vont continuer à se révéler incapables de distribuer le revenu et organiser la coopération productive.** Ce revenu de base pourrait fournir au contraire un support matériel pour des réformes additionnelles et une ouverture conceptuelle afin de penser de manière plus critique le travail et le non-travail, et pour penser de manière plus imaginative comment ces derniers pourraient également être transformés. C'est en ce sens une revendication plutôt modeste, mais qui je pense pourrait permettre d'autres réflexions et d'autres actions politiques.

GS : Pensez-vous que le concept de travail précaire se concentre trop sur les contrats ou les termes d'embauche, et pas assez sur l'exploitation dans la valorisation du travail ? Est-ce que la théorie critique a besoin d'un concept plus fort que la précarité, par exemple la « surexploitation » ?

KW : Je comprends les deux concepts, précarité et exploitation, comme ce qui se réfère à des aspects différents de l'organisation du travail salarié. Le concept d'exploitation décrit les termes basiques du rapport d'emploi capitaliste : l'exploitation de la force travail est l'élément vital du système. Différentes formes et secteurs du travail pourraient être exploités à différents taux et sous différents régimes de gouvernance, mais cela est incontournable pour tout système de travail salarié capitaliste. La catégorie de « précarité » désigne un changement historique dans beaucoup d'aspects spécifiques de la relation d'emploi. Je pense que le terme est le plus pertinent quand il est utilisé pour insister sur la transformation du modèle fordiste (et c'était évidemment un modèle ou un idéal plutôt qu'une description empirique de tous les emplois). C'est-à-dire le passage d'un emploi sécurisé, à vie, et à temps plein qui pouvait permettre aux travailleur.euse.s de servir d'apport constant de consommateur-trices pour les produits et les services qu'elles et ils produisaient, à la multiplication d'emplois sans garantie, à mi-temps et temporaires dans une économie mondialisée et de réseau – et dans laquelle les consommateur.trice.s peuvent être trouvé.e.s ailleurs.

Je pense que le terme fait plus écho à celles et ceux qui sont situé.e.s dans d'autres pays que les États-Unis, des pays où le modèle fordiste était plus largement étendu et plus pleinement réalisé. Le marché de l'emploi était ainsi typiquement plus précaire pour un plus grand nombre de travailleur.euse.s aux États-Unis, que dans certains pays de l'Europe occidentale, par exemple. Cela étant dit, je pense que le concept est une addition importante plutôt qu'une alternative au concept d'exploitation. Je le trouve très satisfaisant quand il est utilisé non pas pour défendre ou expliquer l'exigence d'un retour au vieux modèle fordiste, mais quand il est évoqué comme faisant partie du combat pour rendre plus sécurisé, plus durable, plus vivable un rapport au travail, et pour que le travail ne domine pas le reste de la vie.



Leopoldina Fortunati
Senior professeure à l'université d'Udine

Sur la nécessité d'historiciser la reproduction

Leopoldina Fortunati est l'une des instigatrices du Mouvement pour le salaire au travail ménager et l'auteurice de *L'Arcane de la reproduction*. Dans cet article, Fortunati prend l'Italie comme lieu d'observation pour reconstruire l'évolution historique de la sphère reproductive depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sur base de la thèse opéraïste selon laquelle les transformations du capital sont le résultat, ou plutôt la réponse, aux luttes, Fortunati explore les changements structurels qui ont eu lieu dans la sphère de la reproduction de la force de travail à partir des luttes et des rébellions souvent souterraines et non organisées des femmes. En visibilisant le rôle politique des femmes, cette analyse contribue aux réflexions autour des stratégies politiques des femmes pour se réapproprier la valeur produite pour le capital dans un contexte où la reproduction se trouve au centre de celui-ci.



Sur la nécessité d'historiciser la reproduction

Leopoldina Fortunati

Une source majeure de confusion dans le débat contemporain sur la reproduction réside dans le fait que l'on en parle souvent de manière ahistorique, comme si les conditions de reproduction demeuraient immuables dans le temps. Le premier point que je souhaite développer ici est que l'analyse politique ne peut faire abstraction de l'histoire, car sans elle, la politique est aveugle.¹ Simone de Beauvoir² avait déjà souligné que le destin des femmes n'est pas déterminé par leur statut biologique ou psychologique, mais bien par leur condition sociale et historique. À cela, nous, les féministes marxistes opéraïstes, avons ajouté que cette condition peut être transformée de manière radicale si les femmes se constituent comme des sujets politiques, capables de lancer et d'organiser des mobilisations de masse et des luttes structurées. La dimension historique est également fondamentale pour définir notre approche lorsque nous parlons des « femmes ». Contrairement aux dérives essentialistes, nous concevons les femmes comme un sujet politique historiquement déterminé. **Lutter en tant que femmes signifie inclure toutes celles et tous ceux qui s'identifient à un programme politique visant à transformer en profondeur la manière dont le capital a organisé – et continue de réorganiser – la reproduction.** Cela signifie s'organiser et lutter avec des « femmes au foyer », toutes les personnes qui accomplissent un travail domestique dans les foyers (enfants, personnes âgées, hommes), des mères isolées, des femmes en lutte sur leurs lieux de travail, des personnes qui revendiquent un renforcement quantitatif et qualitatif des services publics, des travailleuses du sexe, de la communauté LGBT+, des femmes migrantes et racisées qui exercent un travail domestique rémunéré, des étudiantes, des femmes âgées, souvent pauvres et isolées. Ces sujets politiques peuvent et doivent faire partie d'une nouvelle composition de classe capable de transformer radicalement le système économique actuel.

1. *L'Arcane de la reproduction* (Fortunati, 1981, 2022) propose une analyse à la fois théorique et historique du développement de la reproduction au sein du système capitaliste, depuis la consolidation du capitalisme industriel jusqu'à nos jours. *Le Grand Caliban* (Federici et Fortunati, 1984) présente une analyse théorique et historique de cette sphère durant la période d'accumulation primitive du capital (1500-1775).

2. S. de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe. Les Faits et les Mythes*, Paris : Gallimard, 1949.

Al grido di : salviamo la moralità e tuteliamo la dignità della donna , alcuni deputati democristiani , affiancati da una campagna della stampa , hanno presentato un disegno di legge che , con il pretesto di colpire la prostituzione , TENDE A LIMITARE LA LIBERTÀ DI MOVIMENTO DI TUTTE LE DONNE . Infatti ogni donna che si troverà per strada , specialmente di sera , sarà assoggettata ALLA VALUTAZIONE PERSONALE dei poliziotti . E questo in base al fermo di polizia sarà sufficiente per un arresto fino a 96 ore senza possibilità di difesa .

Se esiste il « triste spettacolo dell' adescamento e dell' invito all' amplesso carnale » , ebbene questo è offerto dagli uomini che tentano di adescare , invitano e offendono qualsiasi donna che si trovi a passare per strada .

Per quanto riguarda la prostituzione in sé , è significativo come ancora una volta si cerchi di farne ricadere il peso e la colpa morale sulle donne . La prostituzione è un prodotto della società patriarcale capitalistica , che toglie materialmente alla donna la possibilità di vivere fuori del potere dell' uomo : infatti anche se LAVORIAMO TUTTE COME CASALINGHE , NON CI VIENE CORRISPOSTO PER QUESTO LAVORO NESSUN SALARIO . Le poche di noi che lavorano fuori casa (in Italia il 18%) percepiscono sempre i salari più bassi ; siamo quindi costrette per sopravvivere a tipi vari di prostituzione .

VENDERE SE STESSA DIETRO COMPENSO NON E' ALTRO CHE LA CONSEGUENZA DELLO STATO DI OPPRESSIONE E DI SFRUTTAMENTO CUI E' SOTTOPOSTA LA DONNA NEL LAVORO E NEL GHETTO DELLA CASA

LOTTA FEMMINISTA

stamp. in prop.

Une seconde source de confusion réside dans le fait que la reproduction est souvent abordée de manière décontextualisée, comme si elle n'était pas tout autant façonnée par les lieux spécifiques où elle s'accomplit. Le second point que je souhaite donc développer est que l'analyse politique ne saurait se passer de la géographie, sans quoi elle reste abstraite. Ainsi, au-delà de l'historicisation, il est également nécessaire de contextualiser la reproduction, car le temps fait référence au lieu et l'histoire évoque la géographie. De même que la sphère de la reproduction varie selon la période historique considérée, elle varie – et peut-être même davantage – selon le lieu analysé. Les lieux possèdent une physicalité qui façonne non seulement les corps humains, mais aussi l'organisation sociale, la culture et l'économie. En tant que porteurs d'une histoire et d'une culture spécifiques, ils transforment les structures sociales et économiques, les normes et les lois, les relations interpersonnelles et professionnelles. C'est à travers les lieux que se construit le rapport des individus à la réalité, un rapport qui se décline de multiples façons. Par conséquent, la sphère de la reproduction diffère selon qu'elle se situe, par exemple, dans le Nord ou dans le Sud global.

Dans cet article, je propose de distinguer trois phases historiques de la reproduction à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, car elles permettent de faire émerger les transformations les plus significatives qui ont marqué cette sphère. Je prends l'Italie comme lieu d'observation pour reconstruire l'évolution historique récente de la reproduction. Mon intention est d'explorer les transformations structurelles qui ont eu lieu dans la sphère de la reproduction de la force de travail, en partant de l'analyse développée dans *L'Arcane de la reproduction*. Et je le ferai à partir des luttes, celles

des femmes d'abord, puis celles des autres sujets politiques.

Comme le soulignait Mario Tronti¹, ce n'est qu'en partant des luttes de classe comme point d'observation privilégié qu'il est possible d'analyser de manière adéquate cette dynamique de classe, comme toute autre. Les femmes ont besoin de rompre avec un passé politique dans lequel elles ont trop longtemps été enfermées dans une posture de victimisation. Si, avec la naissance du mouvement féministe des années 1970, il y avait un sens politique à se découvrir collectivement comme victimes de l'injustice sociale et de la violence masculine, à la fois individuelle et collective, et s'il était encore plus pertinent de politiser cette prise de conscience et de construire des mobilisations de masse autour de ces questions², aujourd'hui, ce sens s'est largement évanoui.

À l'image de la classe ouvrière, les femmes doivent découvrir leur rôle politique dans la phase actuelle de la reproduction en tant que moteurs du plan du capital, lequel, bien souvent, n'est rien d'autre qu'une réponse à nos luttes. Ce sont en effet les luttes, les mobilisations de masse, les formes de résistance et de refus du travail domestique qui ont contraint le capital à introduire des changements profonds non seulement dans cette sphère, mais aussi dans celle de la production marchande.

La normalisation après la reconstruction (1945'-1960')

Une première phase de la reproduction de la force de travail peut être située, de manière indicative, dans la période allant de l'après-guerre à la fin des années 1960. Dans ce contexte, on distingue un premier triennat, de 1945 à 1948, marqué par

1. M. Tronti, *Operai e capitale*, Torino: Einaudi, 1966.

2. M. Dalla Costa, « Domestic Labour and the feminist Movement in Italy since the 1970s » *International Sociology*, 3(1), 1988, pp. 23-34.



Illustration : Angelo Morbelli, *Per ottanta centesimi*, olio su tela (1895-1897), Museo Borgogna (Vercelli), 01
Public domain, via Wikimedia Commons.

l'urgence de la reconstruction d'après-guerre. Celle-ci est rendue difficile par les luttes ouvrières contre le travail salarié et par les luttes des femmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des foyers.

Les femmes sortent de la guerre avec un nouveau niveau d'autonomie et de pouvoir politique, tant vis-à-vis de la classe ouvrière que du capital. Pendant la guerre, de nombreuses femmes participent activement à la résistance contre l'occupation nazi-fasciste, bien que dans une position de subordination vis-à-vis des hommes. De plus, elles amorcent un cycle de luttes en se mobilisant aux côtés des chômeurs, des anciens combattants, des jeunes salariées dans les usines et des réfractaires au service militaire. Dans les usines, ce sont également les femmes qui prennent les premières initiatives

d'affrontement contre le capital. Les premières grèves sont, en effet, déclenchées dans des ateliers où prévalaient les femmes— comme ce fut le cas des filatures à Jesi, des manufactures de tabac dans plusieurs régions du Nord et du Sud, ainsi que du secteur textile en Vénétie.

Parmi les salarié-es agricoles du Nord, ce sont les mondines¹ qui déclenchent les premières grèves, tandis que dans le Sud, les femmes prennent la tête des luttes pour obtenir la distribution de vivres et de subventions, des hausses salariales, ou pour empêcher la réquisition ou la remise du blé aux entrepôts de l'État. Un autre front de lutte qui voit les mères en première ligne est celui des réfractaires au service militaire. Menacées d'arrestation si leur fils refuse de partir au combat, les femmes descendent

1. Les mondines sont des ouvrières saisonnières des rizières de la vallée du Pô et de la plaine vénéto-frioulane entre la fin du XIXe et la première moitié du XXe siècle. Leur métier a été fondamentalement remplacé par les machines et les herbicides. Actuellement, en Italie les mondines sont des migrantes chinoises. À Vercelli, le musée du domaine de Colombara est dédié aux mondines.

massivement dans les rues pour empêcher le régime de réquisitionner de la « chair fraîche » à envoyer au front.

Durant la guerre, de nombreuses femmes remplacent les ouvriers (mobilisés au front ou morts) dans les usines. Elles jouent un rôle clé dans la gestion quotidienne de la survie, devenant de facto les cheffes de famille – un rôle qu’elles continueront à assumer durant les premières années d’après-guerre. Mais, durant cette période, la reproduction de la force de travail est en équilibre précaire. En effet, on observe que dans l’après-guerre les demandes de séparation doublent¹ et le nombre d’enfants illégitimes augmente. Si entre 1943 et 1945, la natalité illégitime croît à la suite des viols commis par les troupes alliées, entre 1946 et 1948, elle augmente comme indice de la subversion des femmes à l’égard du modèle familial traditionnel.

Une autre donnée révélatrice de cette dynamique de rébellion féminine est l’absence du baby-boom attendu. En 1945-1946, on observe seulement un rebond modéré des naissances, le taux de natalité en 1946 étant inférieur à celui de 1940. Ce non-évenement du baby-boom est particulièrement significatif, dans la mesure où, à l’échelle internationale, l’Italie est perçue comme un pays destiné à fournir une main-d’œuvre abondante, alors que les moyens de contraception les plus courants sont le coït interrompu et le préservatif – tous deux condamnés par l’Église catholique.

Pendant la guerre (1940-1945), le taux de natalité a fortement baissé en raison de l’absence des hommes, de la précarité économique et de l’instabilité sociale. Une fois la guerre terminée, on s’attendait à ce que de nombreux couples réunis reprennent une procréation différée. Pourtant, le taux

de natalité augmente de manière plus lente que dans les autres pays d’Europe occidentale.

Les rapports sociaux entre hommes et femmes deviennent désormais plus égalitaires : les femmes passent du vouvoiement à l’égard de leurs maris et compagnons au tutoiement, signe que la distance sociale entre les sexes se réduit.

Les femmes continuent à se présenter comme des sujets politiques en révolte, luttant partout contre le coût de la vie et le marché noir. Ces luttes effrayent le Parti communiste italien (PCI), qui qualifie leur violence de provocation fasciste. Face à ces mouvements, le capital répond en divisant le front et remplace les femmes qui travaillent dans les usines par d’anciens combattants. Pour reconstituer qualitativement et quantitativement la force de travail, l’État mise sur une forte mobilisation du travail domestique. Dans un contexte d’après-guerre durant lequel 1.800.000 logements sont détruits, 950.000 partiellement détruits, et 3.300.000 endommagés², les caisses de l’État ne permettent pas d’investissements substantiels pour la reproduction. Les femmes sont fortement incitées à retourner travailler principalement comme épouses, mères et ménagères.

Le Code civil de 1942 (hérité du fascisme) est toujours en vigueur et attribue au mari l’autorité conjugale. L’épouse a des devoirs de « fidélité, assistance, collaboration domestique », tandis que le mari est le chef de famille.

En 1949 et 1950, la société italienne se remet progressivement. L’industrie entame un processus de reconversion pour passer d’une économie de guerre à une économie de production civile et les pôles industriels traditionnels (Turin, Milan, Gênes) se développent. La structure sociale demeure encore

1. E. Migliorini, *Caratteri delle Famiglie italiane nella recente esperienza*, Tesi di diploma, Scuola di Statistica di Padova, 1960.

2. S.B.Clough, *Storia dell’economia italiana dal 1861 ad oggi*, Capelli, 1971, p. 384.

fondamentalement agricole dans le Sud, mais dans le Nord, une nouvelle demande de main-d'œuvre industrielle se développe. Les premières migrations internes (du Sud vers le Nord et les villes) débutent lentement, modifiant les équilibres familiaux et locaux. L'État commence à intervenir dans les secteurs de la santé et de l'éducation, mais de manière encore embryonnaire.

Profitant de la division existante entre les luttes des femmes, des ouvriers, des journaliers et des retraités, le capital parvient à reprendre le contrôle de l'ensemble du tissu social. La reproduction de la force de travail recommence à fonctionner : suite à l'amélioration des conditions économiques, on observe une augmentation de la natalité, qui se consolidera au début des années 1950. Les politiques publiques de soutien aux familles (allocations familiales, aides diverses) sont encore modestes mais croissantes.

Au cours du quinquennat suivant (1950-1955) apparaissent les premiers signes de ce qui sera désigné comme « le miracle économique » et du déploiement d'une initiative capitaliste agressive. L'émigration interne augmente : les journaliers agricoles du Sud migrent vers les villes industrialisées du Nord. L'émigration vers des pays comme la Suisse, la Belgique, la France et l'Allemagne reprend également. Les premiers germes d'un État-providence commencent à se développer (par exemple, la Cassa per il Mezzogiorno¹ est créée en 1950), dans une tentative de créer des opportunités économiques dans le Sud afin de freiner l'exode.

En ce qui concerne la reproduction de la force de travail, l'ISTAT² rapporte qu'en 1951, environ 79% des femmes sont « non actives » économiquement, c'est-à-dire qu'elles effectuent un travail

non rémunéré dans le cadre domestique et souvent aussi dans l'agriculture familiale. La femme est responsable de la gestion du foyer (souvent sans eau courante, sans électroménager), de la garde des enfants (familles comptant en moyenne 3 à 4 enfants) et, au besoin, de l'aide aux travaux agricoles ou artisanaux, sans reconnaissance formelle de « travail ».

Seule une minorité de femmes (notamment en ville) recommence à travailler comme ouvrières (textiles, agroalimentaires, manufacturières), employées, enseignantes, infirmières, vendeuses, domestiques et nounous. Leurs salaires sont bien inférieurs à ceux des hommes (en moyenne 30 à 40% en moins). Le mariage marque souvent la sortie forcée du marché du travail : de nombreuses entreprises appliquent encore des clauses prévoyant le licenciement de la femme mariée (la « clause de célibat »). Les syndicats et les partis de gauche commencent à défendre timidement les droits des travailleuses.

En 1950 des lois donnant naissance aux allocations familiales et aux premiers logements sociaux sont promulguées. De nombreuses familles rurales traditionnelles se transforment en familles ouvrières urbaines et la télévision devient un puissant instrument d'hégémonie et d'homogénéisation culturelle (notamment avec la création en 1954 de Radiotelevisione italiana – le principal groupe audiovisuel public).

Entre 1955 et 1960, l'Italie connaît ce que l'on appelle le « miracle économique ». Commence alors une grande phase d'industrialisation accélérée : automobiles (FIAT), électroménagers (Olivetti, Zanussi), construction urbaine. La production de marchandises s'accroît en quantité et en variété, modifiant progressivement la consommation des ménages

1. La Cassa per il Mezzogiorno était un organisme public italien, créé en 1950 par le gouvernement De Gasperi VI pour financer des programmes et l'exécution de travaux visant au progrès économique et social de l'Italie du Sud, dans le but de combler le fossé avec l'Italie du Nord.

2. ISTAT, *Censimento generale della popolazione*, Istat, 1951.

(téléviseurs, réfrigérateurs, automobiles). L'Italie s'intègre au commerce international, ce qui favorise l'expansion du secteur manufacturier. La transition d'une société principalement agricole vers une société industrielle s'accélère. Le Nord s'industrialise, tandis que le Sud demeure largement agricole et « à la traîne » (« question méridionale »)¹.

La Confédération générale italienne du travail (CGIL, syndicat d'inspiration communiste-socialiste) est de plus en plus influente, mais la création en 1950 de la Confédération italienne des syndicats des travailleurs (CISL), d'inspiration démocrate-chrétienne, ainsi que de l'Union italienne du travail (UIL), de tendance laïque-réformiste et social-démocrate, divise bientôt le mouvement ouvrier.

Le travail féminin reste majoritairement confiné au secteur domestique ou à des emplois précaires et sous-payés. L'accès au système scolaire commence à s'élargir (bien que la réforme à l'origine de l'école unique au premier cycle du secondaire ne sera adoptée qu'en 1962) et on observe les prémices d'une mobilité sociale ascendante au sein des nouvelles générations.

Durant cette période, le système capitaliste privilégie la production de marchandises sur la reproduction de la force de travail. C'est dans l'usine que le capital investit dans la technologie de pointe, tandis que la sphère de la reproduction est alimentée par les appareils électroménagers, que le socioanthropologue des techniques Alain Gras² décrit comme les déchets de la « noble » technologie industrielle.

Cette phase se caractérise par le fait qu'au sein du système capitaliste, c'est la production de

marchandises qui dicte les modes et les rythmes tant de l'économie que de l'organisation sociale³. **La sphère de la reproduction de la force de travail est subordonnée à la production des marchandises, car c'est la valeur d'échange (le salaire) produite dans les usines qui finit par dicter l'organisation de la sphère de la reproduction et de toute la vie sociale. Les logiques propres à (et générées à l'intérieur de) l'usine façonnent donc l'ensemble du cycle du capital.** Par conséquent, dans les années 1960, l'usine est également le lieu où se développe un formidable cycle de luttes ouvrières, déclenchant une forte dynamique de conflictualité salariale. Parallèlement, les conditions matérielles et sociales des femmes sont marquées par une division des rôles, qui fait des femmes les principales responsables de la sphère de la reproduction, tandis que les hommes dominent la production de marchandises. La plupart des femmes adultes sont « femmes au foyer » (même si leur nombre a diminué par rapport aux années 1950). Selon certaines enquêtes de l'époque, dès 1961, environ 50% des femmes sont officiellement « femmes au foyer » (ce qui représente néanmoins une baisse de 10 points de pourcentage par rapport à la période précédente). Si l'on considère uniquement les femmes mariées, la proportion est, sans surprise, plus élevée. En ce qui concerne le travail à l'extérieur du foyer, seule environ une femme sur trois (entre 32 et 34%) a un emploi ou cherche activement un travail rémunéré. Les femmes exerçant une activité à l'extérieur du foyer se concentrent principalement dans l'agriculture, les services domestiques et des secteurs de l'industrie légère (comme le textile ou l'agroalimentaire). Les emplois féminins sont souvent mal rémunérés, peu qualifiés et sans protection sociale. Ainsi, beaucoup de femmes occupent

1. L'expression « question méridionale » désigne le fossé historique qui s'est creusé depuis l'unification de l'Italie entre le Nord et le Sud en termes de développement économique et social. En résumé, il existe un déséquilibre persistant dans l'Italie du Sud qui, malgré un certain développement économique et des avancées sociales, reste à la traîne par rapport à l'Italie du Centre et du Nord.

2. A. Gras, *Grandeur et dépendance*, P.U.F, 1993.

3. M. Dalla Costa, *Potere femminile e sovversione sociale*, Padova: Marsilio, 1972.

des emplois occasionnels ou précaires. L'accès des femmes à des postes professionnels mieux rémunérés reste très limité.

Dans la famille, l'homme est le principal pourvoyeur économique, tandis que la femme assume la gestion du foyer, des enfants et le soutien moral. Les législations concernant la famille demeurent très défavorables aux femmes. Par exemple, le Code civil en vigueur depuis 1942 stipule que l'épouse doit suivre son mari dans le lieu qu'il choisit comme résidence familiale et qu'elle a besoin de son consentement pour exercer certaines activités, y compris le travail en dehors du foyer.

Le système scolaire et culturel continue de transmettre des modèles de féminité liés à la soumission, à la maternité et au dévouement familial. Les rapports qu'entretiennent les femmes dans la sphère publique sont systématiquement encadrés par les hommes.

Dans l'Italie des années 1960, le mariage est encore fortement influencé par la doctrine catholique, qui exerce une grande influence sur les normes morales et familiales. Le modèle dominant est celui du mariage religieux indissoluble, avec des rôles de genre très rigides et différenciés. Les femmes se marient jeunes (vers 22-24 ans), les hommes un peu plus tard. La séparation légale¹ est rare et le divorce est interdit².

En résumé, dans les années 1960, les femmes italiennes vivent dans un contexte marqué par la contrainte, tant dans la sphère privée que dans

celle du travail, bien qu'avec le boom économique et l'émergence des mouvements féministes de la fin de cette décennie des signes de changement commencent à apparaître.

L'État est contraint d'allouer d'importants investissements publics pour soutenir la reproduction sociale. Depuis les années 1950, l'expansion du système de santé contribue à améliorer l'état de santé de la population, réduisant les inégalités traditionnelles d'accès aux soins médicaux entre classes sociales et régions³.

La déchirure de la reproduction provoquée par les luttes des femmes (1960'-1990')

La deuxième phase s'étend de la fin des années 1960 à la fin des années 1990. Elle débute avec les différentes vagues du mouvement féministe et les luttes des femmes pour la réduction du travail domestique. **La sphère de la reproduction devient un terrain de transformations sociales radicales qui ébranlent son fonctionnement en termes de production de valeur.** Le taux de natalité est en chute libre, notamment grâce à la commercialisation de la pilule contraceptive ainsi qu'à diverses stratégies massivement adoptées par les femmes, tel que le report de l'âge du mariage et de la naissance du premier enfant (qui reste de plus en plus souvent unique). Le contrôle du nombre d'enfants est l'une des principales stratégies visant à réduire le travail domestique. L'espoir du gouvernement de continuer à fournir de la force de travail à ses partenaires

1. Depuis 1865, les époux italiens ne peuvent mettre fin à certaines obligations découlant du lien conjugal que par la séparation de corps. L'institution de la séparation de corps n'entraîne pas la suppression du lien conjugal, mais plutôt sa modification, avec la cessation temporaire de certaines obligations découlant du mariage. Les effets du mariage ne cessent qu'après un divorce, à l'exception de certaines obligations pécuniaires et devoirs envers les enfants. Contrairement au divorce qui en Italie sera promulgué en 1970, la séparation de corps est également temporaire par nature, car il est toujours possible de concilier et d'y mettre fin. Le droit italien prévoit deux types de séparation : consensuelle et judiciaire.

2. M. Barbagli, M. Castiglioni, G. Dalla Zuanna, G. *Fare famiglia in Italia: Un secolo di cambiamenti*, Bologna: Il Mulino, 2003.

3. F. Maino, « Sistemi Sanitari e Riforme », in *Atlante Geopolitico, Enciclopedia Treccani*, 2012.

européens¹ s'effondre de façon spectaculaire. **Les femmes remodelent complètement le mariage, la famille et les relations hommes-femmes afin de réduire drastiquement la quantité de travail domestique et d'acquérir une plus grande autonomie personnelle.** Les dynamiques matrimoniales changent à la suite de la baisse générale du nombre de mariages, de l'augmentation de l'âge lors du premier mariage et de la préférence croissante pour les mariages civils. Si, dans les années 1960, l'Italie enregistre un nombre important de mariages, avec un pic en 1964 de 412.334 célébrations, à partir des années 1970, ce nombre diminue progressivement. En 1999, 26,5% des 273.136 mariages célébrés sont uniquement des mariages civils, alors qu'en 1970, ils ne représentaient que 6,5% des mariages. La sécularisation des structures fondamentales de la société, telles que le mariage, qui dans le milieu de la gauche n'avait pas réussi à être provoqué par des générations de militants communistes et socialistes, commence à être générée par le sujet socialement le plus faible dans le couple : les femmes.

Un indicateur de la dévalorisation progressive du mariage aux yeux des femmes tient également à l'augmentation du célibat définitif. En comparant le taux de célibat des femmes nées en 1961 et celui des femmes nées en 1971, Bonarini² montre qu'il y a une nette diminution. Le premier est de 13% et il est du même ordre de grandeur que celui des générations nées au début du siècle dernier (15% des femmes nées en 1901). Par contre, celui des femmes nées en 1971 atteindra 24%, et celui des femmes nées en 1976, 35%. Cette réduction progressive de la nuptialité des générations de femmes les plus jeunes est un autre indice de la baisse de

la productivité du travail domestique : moins les femmes se marient, plus elles réduisent le temps consacré au travail domestique. L'augmentation de l'âge moyen du premier mariage chez les femmes est également une façon de réduire le temps de travail domestique, par rapport à l'ensemble de leur vie. Alors que l'âge moyen au moment du mariage est légèrement supérieur à 23 ans pour les femmes nées en 1951, il atteint 27 ans pour celles nées en 1981³. Une autre disparité importante dans le mariage est représentée par la différence d'âge entre les époux : historiquement, les époux étaient généralement bien plus âgés que leurs épouses, ce qui assurait leur rapport de pouvoir. Or, au début de la deuxième décennie des années 2000, la différence d'âge entre époux et épouses diminue en moyenne au sein des nouvelles générations⁴, et les femmes mariées après les 35-40 ans commencent à avoir le même âge que leur mari, voire même, un âge plus avancé⁵.

La massification de ces comportements visant la réduction du travail domestique ainsi que la conquête d'une plus grande autonomie et du pouvoir au sein du couple, conjuguée au cycle des luttes ouvrières et étudiantes des années 1960, conduisent également à de grandes transformations législatives et culturelles, telles que la promulgation en 1970 de la loi sur le divorce (loi Fortuna-Baslini), qui introduit la possibilité de dissoudre civilement le mariage. L'évolution des divorces en Italie depuis les années 1970 montre une croissance constante, avec quelques pics liés à des réformes visant à simplifier les procédures de divorce. Au fil du temps, le nombre de divorces et de séparations a également augmenté parmi les couples âgés. Cette évolution

1. M. Dalla Costa, « Riproduzione e emigrazione », p. 16, in: M. Dalla Costa & L. Fortunati, *Butto ciao! Direzioni di marcia delle donne negli ultimi 30 anni*, Edizioni delle donne, 1976, pp.11-70.

2. F. Bonarini, « Caratteristiche della nuzialità in Italia nelle generazioni recenti », *Working Paper Series*, N.5, August 2016, Department of Statistical Sciences, University of Padua, Italy, p.2.

3. *Ibid.*, p. 10.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 12.

montre que les femmes ne sont plus disposées à maintenir un mariage dysfonctionnel, même à un âge avancé, et donc dans une situation de plus grande fragilité. Le pourcentage de divorces parmi les conjoints âgés passe, par exemple, de 3,2% en 1974 à 4,7% en 1995. Ce sont donc les personnes les plus âgées qui présentent la plus forte augmentation du nombre de divorces, même si, partant de taux très faibles, cette donnée ne paraît pas aussi significative qu'elle ne l'est en réalité¹.

Dans environ 70% des cas de séparation, c'est la femme qui introduit la demande (ou la fait en premier, dans le cas d'une requête consensuelle). Même constat dans des proportions similaires pour les divorces, avec une prédominance féminine stable au fil du temps depuis les années 1970. Le fait que les femmes soient presque toujours à l'initiative de la séparation ou du divorce² indique que l'augmentation de ces séparations est liée à leurs luttes dans la sphère domestique. En outre, de moins en moins de femmes décident de se marier et l'on observe une croissance significative des cohabitations, tant prémaritale que substitutive au mariage. Alors que moins de 1% des premiers mariages célébrés avant 1975 sont précédés d'une cohabitation prémaritale, ce pourcentage atteint près de 4% pour les mariages célébrés entre 1975 et 1984 (puis il s'élèvera à 35% pour les mariages de 2005 à 2009)³.

Concernant les unions libres (cohabitations stables non légalement enregistrées), elles passent d'environ 80.000 en 1971, représentant 0,4% des foyers et donnant lieu à 1% des naissances hors mariage⁴,

à environ 500.000 en 1999, représentant 3% des foyers et 9,7% des naissances hors mariage⁵.

Une stratégie moins visible, mais tout aussi importante pour réduire le travail domestique consiste à réduire le nombre de membres de la famille. Moins il y a de personnes dans le foyer familial, plus il est possible de réduire la charge du travail domestique. Lors du recensement de 1951, les familles nombreuses sont très courantes : 20,1% des familles italiennes comptent six personnes ou plus, juste derrière les familles composées de trois membres (20,7%). Les personnes vivant seules représentent une petite minorité, soit 9,5%. Ce tableau reflète une société où le modèle familial avec de nombreux enfants et la cohabitation intergénérationnelle reste prédominant. Le recensement de 1971 marque un changement significatif. Les familles d'au moins six membres chutent drastiquement à 9,7%, tandis que les familles composées de deux (22%), trois (22,4%) et quatre personnes (21,2%) augmentent. Les familles monoparentales atteignent 12,9%, ce qui témoigne d'une première tendance à la fragmentation de la société en unités familiales plus petites, pour atteindre 20,5% en 1991. Quant aux familles de deux personnes, elles constituent la catégorie la plus courante (24,7%), tandis que les familles nombreuses ne cessent de diminuer, ne représentant plus que 3,4% du total.

Ces données indiquent un changement dans la structure familiale, avec une augmentation du nombre de petits foyers et de personnes vivant seules. Par conséquent, le nombre de foyers augmente constamment au fil des ans, passant d'environ 13,3 millions en 1961 à 26,4 millions en 2023⁶.

1. ISTAT, *Evoluzione e nuove tendenze dell'instabilità coniugale*, Istat, 2008.

2. C. Saraceno, *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Il Mulino, 1988 ; M. Barbagli, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Il Mulino, 1984.

3. ISTAT, *Famiglia e soggetti sociali*, Istat, 2009.

4. ISTAT, *Censimento generale della popolazione*, Istat, 1971.

5. ISTAT, *Censimento popolazione e abitazioni*. Istat, 2001.

6. ISTAT, 2024.

Cette évolution s'accompagne également d'un changement dans les types de foyers. Alors que la proportion de familles nucléaires diminue, celle des autres types augmente. En 1971, sur 15.800.000 foyers, 59,5% sont des familles avec enfants, 13,9% sont constituées par des adultes sans enfants, 5,7% sont des familles monoparentales, 15,2% des foyers sont composés de personnes seules, et 5,7% correspondent à d'autres types de familles (recomposées, foyers élargis, incluant des membres comme des grands-parents ou des tantes, etc.)¹.

Alors qu'en 1999, sur 21.800.000 foyers, 43,1% sont des adultes avec enfants, 15,6% sans enfants, 10,1% sont des familles monoparentales, 22,9% sont des foyers composés par des personnes seules, et 8,3% correspondent à d'autres types de foyers (élargis, recomposés, etc.)².

L'évolution de la structure familiale que nous avons décrite met également en évidence les profonds changements intervenus dans les rapports entre les hommes et les femmes, transformations qui ont contribué, au moins en partie, à atténuer les inégalités entre les deux sexes. Parmi les facteurs généralement invoqués pour expliquer l'augmentation du nombre de foyers et la réduction de leur taille moyenne figurent le vieillissement de la population – les personnes âgées n'étant plus intégrées à la famille de leurs enfants –, la baisse de la natalité et l'augmentation des ménages composés d'une seule personne. Cependant, on ne cite jamais ce qui me semble être la cause première, qui explique également les autres, à savoir la volonté des femmes de réduire le travail domestique et de limiter le contrôle exercé sur elles par les autres membres de la famille.

Par toutes ces stratégies, les femmes remettent en cause la stabilité et la pérennité de l'échange avec les hommes, quitte à tomber sous le seuil de pauvreté et à subir une marginalisation sociale (comme dans le cas des femmes séparées ou divorcées avec enfants à charge). Tout cela entraîne une réduction manifeste de la production de plus-value dans la sphère domestique, ainsi qu'un bouleversement de la structure familiale, qui s'est déclinée au fil du temps sous différentes formes. Parallèlement, les femmes contribuent de manière significative à la lutte radicale autour de la redéfinition même de l'identité de genre et des rôles de genre historiquement et socialement construits, qui sont à la base de la division du travail entre les hommes et les femmes ainsi que de leur rapport mutuel.

Une première mesure en réponse aux luttes des femmes est la mise en œuvre de la réforme du droit de la famille, qui, en 1975, introduit l'égalité juridique entre les conjoints et abolit l'autorité parentale exclusive du père. Trois ans plus tard, la loi sur l'avortement est promulguée : elle autorise les femmes à interrompre volontairement leur grossesse dans les 90 premiers jours, un droit garanti par le Service national de santé et assuré gratuitement dans les structures publiques ou conventionnées.

En ce qui concerne le marché du travail, dans les années 1970, entre 55 et 60% des femmes adultes sont « femmes au foyer ». Le taux d'emploi féminin rémunéré est en recul, notamment en raison de la baisse de l'emploi agricole (surtout dans le Sud), qui n'est que partiellement compensée par le travail industriel. Ainsi, à la fin des années 1970, le taux d'emploi des femmes atteint 33%, contre 77% pour les hommes. Durant cette décennie (1970–1980), diverses mesures législatives visant à améliorer la condition des femmes sont promulguées, mais elles restent en grande partie inappliquées. Il s'agit,

1. ISTAT, *op. cit.*, 1971.

2. ISTAT, *Annuario statistico italiano*, Istat, 1999.

notamment, du statut des travailleurs (1970)¹ ; de la loi 1044 sur les crèches publiques (1971) ; et de la loi sur l'égalité salariale (L. 903/1977), qui établit le principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes sur le lieu de travail.

Toutefois, la réduction du travail domestique fourni par les épouses et les mères entraîne une forte augmentation du recours au travail domestique rémunéré : de 630.000 familles employant du personnel de maison en 1974, on passe à 1.030.000 en 1977². Or, ce sont les femmes elles-mêmes qui, pour pouvoir travailler à l'extérieur, doivent céder une partie de leur salaire afin de rémunérer celles qui les remplacent dans les tâches ménagères.

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le taux d'activités des femmes commence peu à peu à augmenter, atteignant 44% en 1990, 48% en 2000 et 51% en 2010, grâce à la forte croissance du secteur tertiaire, extrêmement féminisé (services, commerce, administration publique). Toutefois, l'écart avec les autres pays développés reste important : en 2014 la moyenne de l'OCDE est de 60%, tandis que dans les pays nordiques, elle avoisine les 75%, au Royaume-Uni et aux États-Unis elle est de 70%, et en Allemagne, en France et en Autriche, elle se situe autour de 65%³.

Dans les années 1990-1999, alors que la famille se transforme en devenant plus égalitaire, mais également plus instable (divorces, séparations), l'emploi féminin continue de croître, malgré de très fortes

disparités régionales (beaucoup plus élevées dans le Nord que dans le Sud du pays). À la fin des années 1990, environ 48 à 50% des femmes italiennes sont actives ou à la recherche d'emploi⁴. Le nombre de « femmes au foyer » continue de diminuer, au point qu'en 1999, elles ne sont plus que 35 à 38%. La présence féminine dans l'enseignement, la santé et l'administration publique augmente, et les femmes commencent également à s'imposer dans des secteurs traditionnellement masculins. Mais le modèle sous-jacent à cette progression de l'emploi féminin reste celui du double travail (emploi à l'extérieur en plus du travail domestique), dans un contexte où le partage des tâches domestiques par les maris ou compagnons reste très limité.

Face à la baisse de la productivité du travail domestique, déterminée par le remodelage constant des relations interpersonnelles et familiales opéré par les femmes, le capital répond de diverses manières. Il utilise davantage la force de travail féminine dans la sphère de la production de marchandises. Mais aussi et surtout, il délocalise là où la main-d'œuvre coûte moins cher : en Chine, dans les pays de l'ancien bloc soviétique, etc. Les luttes acharnées pour des augmentations salariales dans les pays à revenu élevé sont contournées grâce à la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché dans les pays en développement ou émergents, intégrés dans le circuit de la mondialisation. Dans les années 1980-1990, ce que l'on appelle « la mondialisation » explose avec l'ouverture des marchés, la fin de la Guerre froide, l'avènement d'Internet et des

1. Par exemple, selon le principe général de « protection de la liberté et de la dignité des travailleurs », la discrimination à l'égard des femmes sur le lieu de travail, notamment lors du recrutement ou de la promotion aurait pu être plus limitée, car le statut fournit en théorie des instruments juridiques pour lutter contre les comportements discriminatoires et promouvoir un environnement de travail plus équitable. L'Article 18, qui prévoit la réintégration dans le poste de travail en cas de licenciement illégitime, aurait pu être particulièrement important pour les femmes, qui étaient plus exposées aux licenciements discriminatoires, souvent liés à la maternité ou à la demande d'égalité de traitement (par rapport aux collègues masculins). Enfin, bien que non explicitement mentionnée, la loi 903/77, qui complète le statut du travailleur, établit le principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans le travail et donc elle aurait pu interdire la discrimination directe et indirecte des femmes.

2. M. Dalla Costa, *op. cit.*, 1988.

3. V. Negri Zamagni, « Il lavoro femminile in Italia nel secondo dopoguerra », *Donne e lavoro*, 2, 2014, pp.11-13.

4. ISTAT, *op. cit.*, 1999.

télécommunications mobiles. Les multinationales se développent, le commerce international croît de manière exponentielle, et une culture globale se diffuse, alors que l'interconnexion financière mondiale amplifie les crises économiques et financières (comme la crise asiatique de 1997 ou la crise financière mondiale de 2008).

Dans la sphère de la reproduction de la force de travail, **le capital répond au refus du travail domestique de plusieurs façons :**

- **par une importation massive de main-d'œuvre** en provenance des pays en développement ¹ ;
- **par une série de coupes croissantes dans les services publics et les aides sociales**, tentant de faire à nouveau peser sur les épaules des femmes des pans entiers du travail domestique qui avaient été socialisés² ;
- **par la diffusion de technologies numériques**, destinées à réduire le pouvoir social et politique de la classe ouvrière et en particulier des femmes.

La contre-offensive du capital sur la reproduction (de 2000 à nos jours)

La troisième phase, qui s'étend des années 2000 à aujourd'hui, marque un changement radical du rôle de la reproduction au sein du système capitaliste. Ce rôle devient à la fois central et vidé de son sens. Durant cette période, la sphère de la reproduction acquiert une position stratégique, notamment parce qu'elle permet au capital d'exporter ses caractéristiques structurelles dans les usines et les bureaux. Étant donné que dans cette sphère le rapport de travail non salarié demeure prédominant, au cours des trente dernières années, ce type

de rapport s'est également étendu à la sphère de la production de marchandises, où le travail prend la forme de travail non rémunéré, proposé aux jeunes comme un long apprentissage (stages obligatoires), un travail sous-payé, au noir, ou encore un travail précaire (c'est-à-dire un emploi qui oblige les personnes à cumuler deux activités pour survivre). Dans un premier temps, ce type d'emploi s'adresse principalement aux jeunes, mais il finit par toucher l'ensemble de la classe ouvrière. En outre, la reproduction devient centrale parce qu'un processus de production de valeur ajoutée s'y établit en plus de la production de la valeur d'usage de la force de travail. Cela se produit grâce à la nouvelle vague de technologies numériques, qu'il faut interpréter comme une réponse du capital aux luttes ouvrières et féminines, lesquelles, comme nous l'avons vu, avaient mis en crise la production de valeur dans la sphère de la reproduction³. Avec l'arrivée du nouveau millénaire, **le capital découvre qu'il peut exploiter de manière directe la force de travail des ouvriers et des ouvrières non seulement dans les usines et les bureaux, mais aussi dans la sphère domestique**. S'ouvre ainsi un cycle capitaliste qui prévoit l'exploitation des individus 24 heures sur 24. Le capital parvient soudainement à s'emparer gratuitement de la vie entière des travailleur-euses. Cette extension de la journée de travail à l'ensemble du cycle de vie se réalise non seulement sans augmentation salariale, mais également en transférant aux travailleurs eux-mêmes le coût de l'outil de travail (le téléphone portable) par lequel ce nouvel esclavage est opéré. Le paradoxe réside dans le fait que ce sont les travailleurs et travailleuses elles-mêmes qui assument les coûts d'acquisition, d'utilisation et d'entretien de cette technologie.

1. M. Dalla Costa, *op. cit.*, 1976.

2. M. Dalla Costa, « L'autonomia della donna e retribuzione del lavoro di cura nelle nuove emergenze », *Foedus*, 19, 2007, pp. 23-35.

3. L. Fortunati & A.P. Edwards, « Gender and Human-Machine Communication : Where Are We ? » *Human-Machine Communication*, 5, 2022, pp. 7-47.

Grâce au téléphone portable, tout travailleur et travailleuse devient joignable – à ses frais – même après les heures de travail, une fois rentré dans son foyer. Être joignable signifie garantir à l'employeur sa disponibilité à répondre aux messages reçus, qui peuvent concerner un changement de poste dans un supermarché, une nouvelle affectation pour le lendemain, etc. On est désormais mobilisable après le dîner, le week-end, voire pendant les vacances. Tous ces moments qui, il y a encore quelques décennies, étaient strictement sous le contrôle des individus sont devenus extrêmement perméables au commandement du travail. Les murs du foyer, autrefois garants de l'inviolabilité de la vie privée, ont été abattus par ce petit appareil capable aujourd'hui de transmettre l'ordre de travail jusque dans la sphère de la reproduction.

Aucun calcul rigoureux n'a encore été effectué quant à la quantité de travail qui a migré des lieux de production vers les foyers. Ce qui est certain, c'est que cette dynamique a des implications profondes sur les embauches et les contrats de travail : aujourd'hui, l'embauche d'un-e travailleur-euse dépend non seulement de sa force de travail, mais aussi de sa possession et de sa maîtrise d'un ensemble de technologies (comme le téléphone portable). Par conséquent, l'horaire de travail inscrit dans le contrat n'est plus qu'une formalité.

Si cet assaut s'adresse à l'ensemble de la classe ouvrière, c'est contre les femmes que le capital porte le coup le plus dur¹. La diffusion des technologies numériques provoque tout d'abord un recul des femmes sur le terrain de la communication, domaine stratégique de régulation des rapports sociaux – à commencer par les rapports entre hommes et femmes – et qui est désormais devenu artificiel et technologique. Après le mouvement féministe des années 1970, les femmes avaient gagné du terrain par rapport aux hommes en ce qui

concerne les indices de communication les plus significatifs (qui prend la parole, qui ouvre la conversation, qui la conclut, combien de fois on interrompt, combien de temps on parle, etc.), lesquels ne montraient plus de différences significatives entre les sexes. Mais les technologies numériques, développées par des communautés d'ingénieurs hypermasculins, ont fait régresser les femmes en matière de compétences et de pratiques communicatives. Qui plus est, à travers les technologies numériques, le capital intègre de nombreuses dimensions du travail domestique immatériel – telles que l'affectivité, la sexualité, l'éducation, la sociabilité, la communication, l'information et le divertissement – dans des processus automatisés. Les femmes sont ainsi expropriées de la gestion et du contrôle de cette part du travail domestique, de sorte que le capital commence directement à éduquer, divertir, informer et communiquer avec les nouvelles générations – et, de manière croissante, également avec les autres générations. Les femmes, en tant qu'ouvrières du foyer, continuent d'assumer la part matérielle du travail domestique, avec un soutien un peu plus important qu'auparavant de la part des hommes. Cependant, l'automatisation du travail immatériel déshumanise et appauvrit toutes les dimensions de la reproduction immatérielle. Dans les technologies numériques, la formulation des contenus et des récits, ainsi que les procédures rigides d'accès et d'utilisation des dispositifs, des plateformes et des applications, sont définies par les entreprises informatiques. En outre, l'automatisation rend le travail immatériel mécanique, uniforme et contrôlable – exactement le contraire du travail domestique immatériel réalisé par les femmes avant l'avènement de l'automatisation, un travail qui était ajusté à un individu unique et irremplaçable. Le fait est que le travail domestique est analogique, parce que le corps humain est analogique et que les êtres humains sont analogiques. Nous avons derrière nous un million d'années d'évolution analogique.

1. *Ibid.*

L'expropriation des femmes de toute la dimension immatérielle du travail domestique produit des effets désastreux sur la qualité de la reproduction de la force de travail, notamment en ce qui concerne les enfants, les jeunes et les adolescent-es, qui deviennent des ouvriers du travail domestique immatériel et produisent de la valeur tout en se déshumanisant. Chaque fois qu'un enfant discute en ligne avec ses grands-parents, qu'une adolescente est sur les réseaux sociaux ou qu'un garçon joue aux jeux vidéo, le travail des enfants réapparaît dans les pays industrialisés les plus anciens.

En même temps, cette expropriation produit des effets très positifs pour le capital. D'une part, parce qu'aujourd'hui, les technologies d'ingénierie sociale qu'il a mises au point lui garantissent une capacité de manipulation bien plus élevée qu'autrefois. Que dire du glissement vers la droite de millions de prolétaires et d'ouvrier-es¹? D'autre part, grâce aux technologies numériques, le capital peut savoir ce qui se passe dans la sphère domestique, la myriade de variations dans les styles de vie, contrôler et influencer non seulement les attitudes et les opinions, mais aussi les comportements. De nouveaux-elles travailleur-euses numériques sont apparus dans la sphère de la reproduction, plus inclusive qu'auparavant, car désormais tous les membres des familles et des communautés sont incités à participer. En outre, en s'appuyant sur la machinisation des foyers et sur la large diffusion des compétences numériques parmi la population, l'administration publique a également réussi à transformer les citoyen-nés en travailleur-euses numériques. Pour recevoir des services ou des informations de l'État, les individus ont dû assumer une partie du travail administratif et des coûts qu'il implique². Dans ce nouveau contexte, **le travail numérique apparaît**

comme une extension du travail reproductif, qui inclut désormais le travail administratif. Et non seulement ce travail numérique n'est pas rémunéré, mais en plus, paradoxalement, ce sont les individus qui en assument les coûts (achat de l'ordinateur, accès à Internet, assistance technique, cartouches, papier, imprimante, etc.).

Comme nous l'avons déjà mentionné, en plus de la production classique de valeur dans la sphère de la reproduction, grâce à ces technologies, le capital a réussi à activer un second niveau de production de valeur. Cette extraction supplémentaire de valeur s'effectue de deux manières. Premièrement, les individus, en reproduisant artificiellement leur propre force de travail immatérielle, transfèrent gratuitement leurs données à des multinationales comme Meta ou Google, qui les revendent à d'autres entreprises ou à des organismes publics, lesquels les utilisent à leur tour pour exercer un contrôle plus efficace sur les marchés ou les citoyen-nés. Deuxièmement, les entreprises numériques traitent des contenus librement générés par les utilisateur-ices. Dans les deux cas, elles en tirent un profit direct. Cette production de valeur dans la sphère de la reproduction est extrêmement intense, car : 1) tous les individus y contribuent structurellement ; 2) il est très difficile d'ériger des barrières contre l'extraction de plus-value dans cette sphère, puisque le travail domestique n'est protégé par aucun droit.

Et pour couronner le tout, ces multinationales refusent de payer des impôts aux États dans lesquels cette valeur est extraite. Les conséquences sociales sont multiples : 1) les femmes sont désormais soumises à une double forme d'exploitation dans la sphère de la reproduction ; 2) les enfants, adolescent-es, hommes adultes et personnes

1. Le prolétaire désigne toute personne qui ne possède pas de moyens de production et doit donc vendre sa force de travail pour vivre, tandis que l'ouvrier.e est une catégorie plus restreinte désignant spécifiquement celles et ceux qui travaillent de leurs mains dans les usines.

2. L. Fortunati & A. Austin, « The digital labor in the domestic sphere », in: J. L. Qiu, S. Yeo, R. Maxwell & S. Yeo, (Eds.) *The Handbook of Digital Labor*, IAMCR and Wiley Blackwell, 2025, pp.372-391.

âgées sont également désormais victimes de cette exploitation ; 3) le refus des entreprises de contribuer fiscalement entraîne une détérioration continue de l'État-providence.

Troisièmement, **le rôle de la sphère de la reproduction change profondément de nature. Alors que cette sphère avait toujours eu pour fonction de produire et de reproduire la force de travail – la marchandise la plus précieuse pour le capital –, cette fonction perd aujourd'hui de sa signification.**

Le capital reconnaît en effet que la force de travail, historiquement essentielle à son développement, devient une marchandise rare, et que dans les pays en développement ou récemment industrialisés comme la Chine, émerge une force de travail de plus en plus revendicative, réclamant des salaires plus élevés. De plus, il prend acte du fait que l'émigration ne constitue pas une solution efficace : si, dans un premier temps, elle comble partiellement les carences sur le marché du travail, à plus long terme elle engendre probablement plus de problèmes qu'elle n'en résout, en raison de l'incapacité politique généralisée à l'administrer.

Face à la pénurie de force de travail, le capital répond, une fois de plus, par la technologie. Aujourd'hui, il peut compter sur un ensemble complexe de technologies – de l'intelligence artificielle à la robotique, des big data aux réseaux sociaux, des imprimantes 3D aux drones et à l'Internet des objets – qui lui permettent de produire en recourant à un nombre toujours plus restreint de travailleurs. Mais alors, quel est aujourd'hui le rôle de la sphère de la reproduction, si la force de travail n'est plus sa marchandise la plus précieuse ? Et quel rôle est assigné aux femmes ?

Le rôle des femmes reste cependant de produire et reproduire la force de travail, non plus (ou pas seulement) pour alimenter la production industrielle, mais pour rendre possible la société elle-même

puisque ces dimensions demeurent nécessaires au fonctionnement du système capitaliste. Le capital a besoin des femmes pour assurer la gestion des structures sociales fondamentales du réel afin de contrebalancer la virtualisation croissante de l'expérience. Naturellement, il cherche à leur faire supporter le poids économique et social, en réduisant autant que possible les coûts de cette fonction. Dans ce scénario marqué par des droites toujours plus agressives à l'échelle mondiale, nous sommes très loin de la vision politique qui a conduit à l'introduction de l'État social : c'est-à-dire à la reconnaissance partielle et indirecte du travail reproductif par la prise en charge par l'État d'une partie de ses coûts – un salaire social ou indirect pour le travail domestique.

Le plan du développement capitaliste actuel passe plutôt par une réduction drastique des services publics, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. **Au lieu d'employer des ressources collectives pour soutenir les coûts du travail reproductif, on pousse les familles à acheter directement ces services.** Les familles ayant un plus grand pouvoir d'achat pourront se les permettre ; les autres, non. Derrière cette manœuvre se cache une tentative évidente de renvoyer les femmes à la maison. Elles deviennent bien plus indispensables au sein du foyer que sur le marché du travail. Elles doivent faire hôpital, crèche, école, maison de retraite à la maison, et, si possible, plus d'enfants – à envoyer peut-être au massacre dans les guerres.

Conclusion

J'espère avoir démontré la nécessité et l'utilité de contextualiser dans le temps et dans l'espace l'analyse de la reproduction de la force de travail afin d'en comprendre les mutations. J'espère également que cet excursus historique situé en Italie et organisé en trois phases a permis à la fois de faire émerger concrètement la dynamique de classe entre les

femmes et le capital, et de mettre en lumière la manière dont les femmes ont peut-être été le moteur le plus important de ce développement du capital.

Cependant, l'attaque du capital par le biais des technologies n'a pas réussi à modifier le comportement des femmes qui, dans la sphère de la reproduction, poursuivent leur parcours de refus du travail domestique, affaiblissant la solidité des structures sociales fondamentales. Malgré quelques fluctuations récentes, les tendances générales dans la sphère de la reproduction restent celles d'un renforcement de toutes les dynamiques décrites dans la deuxième phase. Cela signifie que les femmes continuent à saboter le fonctionnement de la reproduction, mais toujours dans une logique défensive.

Pour faire avancer significativement leurs luttes, les femmes doivent élaborer une stratégie politique afin de se réappropriier dès maintenant l'énorme valeur qu'elles ont produite et continuent de produire pour le capital.



le operaie della casa*
rivista dell'autonomia femminista
bimestrale - suppl. n° 0 bis
in attesa di autorizzazione
L. 300



le operaie della casa

marsilio editori

Le operaie della casa, avril-mai 1976. Publié en cinq numéros entre 1974 et 1977, *Le operaie della casa* était le principal journal de Lotta femminista per il salario al lavoro domestico.

Alessandra Mezzadri,
Maître de conférences en études du développement
à la SOAS, Université de Londres

Sur la valeur de la reproduction sociale

Travail informel, monde majoritaire et
nécessité de théories et de politiques
inclusives*

Alessandra Mezzadri est l'auteure de *The Sweatshop Regime* (CUP, 2017. 2021) et d'autres écrits sur la valeur et l'exploitation du travail des sans salaire au niveau mondial ainsi que sur les méthodologies marxienno-féministes. Dans cet article, Mezzadri part d'une revue de la littérature sur la reproduction sociale pour se concentrer, ensuite, sur la montée et la propagation du travail informel et informalisé dans le monde. Elle montre comment les domaines et les activités de reproduction contribuent aux processus de création de valeur et soutient la nécessité théorique et politique de cette approche.

*Article original en anglais : Alessandra Mezzadri, « On the value of social reproduction: Informal labour, the majority world and the need for inclusive theories and politics », *Radical Philosophy* 204, Spring 2019. Traduit par Bruno Bauraind et Cédric Leterme.

Sur la valeur de la reproduction sociale. Travail informel, monde majoritaire et nécessité de théories et de politiques inclusives

Allessandra Mezzadri

Les analyses féministes radicales ont toujours mis l'accent sur le rôle crucial joué par la reproduction sociale dans le développement du capitalisme. Les premières analyses de la reproduction sociale – principalement basées sur le travail ménager, mais aussi plus largement sur le travail gratuit – ont développé une critique solide des points de vue marxistes qui situaient le processus de création de valeur uniquement dans la sphère productive, et utilisaient de facto le travail « productif » et le travail « rémunéré » comme synonymes.¹

Certaines approches plus récentes, en revanche, mobilisent la reproduction sociale comme une « théorie » (*Social Reproduction Theory*) et déploient le concept afin de se concentrer sur la manière dont le travail est régénéré quotidiennement, de manière intergénérationnelle par le biais d'institutions privées et publiques dans des contextes contemporains². Cette deuxième série d'études s'intéresse plutôt à l'analyse des circuits du *care* qui reproduisent le travailleur comme étant liés mais distincts des circuits du capital et de la création de valeur. Toutefois, ces analyses cherchent également à éviter ce qu'elles considèrent comme des « théories duales », conceptualisant le patriarcat et le capitalisme comme des systèmes séparés³.

Partant d'une revue de la littérature sur la reproduction sociale, pour se concentrer ensuite sur la montée et la propagation du travail informel

1. M. Dalla Costa et S. James, *The Power of Women and the Subversion of the Community*, Bristol : Falling Wall Press, 1972 ; L. Fortunati, *The Arcane of Reproduction : Housework, Prostitution, Labour and Capital*, Autonomedia, 1981 ; L. Fortunati et S. Federici, *Il Grande Calibano : Storia del Corpo Sociale Ribelle nella Prima Fase del Capitale*, Milano : F. Angeli, 1984 ; M. Mies, *The Lace Makers of Narsapur: Indian Housewives Produce for the World Market*, London : Zed, 1982 ; M. Mies, *Patriarchy and Accumulation on a World Scale : Women in the International Division of Labour*, Londres : Zed, 1986 ; A. Picchio, *Social Reproduction : The Political Economy of The Labour Market*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992 ; S. Federici, *Caliban and the Witch : Women, the Body and Primitive Accumulation* Brooklyn : Autonomedia, 2004.

2. T. Bhattacharya, ed., *Social Reproduction Theory: Remapping Class, Re-Centering Oppression*, Londres : Pluto, 2017.

3. T. Bhattacharya, «How Not to Skip Class», in Bhattacharya, 2017, *op. cit.*; voir également C. Arruzza, « Functionalist, Deterministic, Reductionist: Social Reproduction Feminism and its Critics' », *Science and Society* 80:1, 2016, 9-30.

et informalisé¹, cet article soutient que seules les interprétations des activités et des domaines de la reproduction sociale comme producteurs de valeur peuvent faire progresser notre compréhension des relations de travail dans le capitalisme contemporain. Les activités et les domaines de la reproduction jouent un rôle clé dans la formation de ces relations et dans les processus d'extraction de plus-value, notamment (mais pas seulement) dans les régions en développement, dénommées ici le « monde majoritaire »². Plus précisément, cette analyse affirme que **les domaines et les activités de reproduction contribuent aux processus de création de valeur par le biais de trois canaux : premièrement, en renforçant directement le contrôle sur le travail, ce qui permet d'augmenter les taux d'exploitation ; deuxièmement, en absorbant l'externalisation systématique des coûts de reproduction par le capital, ce qui en fait une subvention de facto du capital ; et, troisièmement, par le biais de processus de subsumption formelle³ du travail qui restent endémiques dans le monde majoritaire.** Selon moi, l'exclusion du travail informel et informalisé des débats sur la relation entre la reproduction sociale et la création de valeur conduit inévitablement à des compréhensions problématiques – en fait, dualistes – du développement capitaliste. En guise de conclusion, j'évoque l'intérêt politique qu'il y a à souligner la nature productrice de valeur du travail gratuit si l'on souhaite développer une politique

(et une théorie) de l'inclusion, capable de saisir les principales caractéristiques du monde du travail contemporain, et qui vise à construire des solidarités entre les luttes productives et reproductives.

Anciens et nouveaux débats sur la re-production sociale

La publication en 2017 de l'ouvrage collectif dirigé par Tithi Bhattacharya⁴, *Social Reproduction Theory*, a relancé les débats sur la reproduction sociale, son rôle et sa (re)configuration sous le capitalisme. Il propose tout d'abord de s'engager dans une théorisation marxienne de la classe où l'oppression sociale n'est pas seulement traitée comme un épiphénomène, mais plutôt comme un élément co-constitutif des processus de formation de classes⁵.

Ensuite, il vise à illustrer le processus de reconfiguration et de marchandisation de la reproduction sociale au cours de la phase néolibérale du capitalisme. La contribution de Nancy Fraser se distingue à cet égard par sa capacité à réinterpréter l'histoire du capitalisme en explorant les différents régimes de reproduction sociale et par son analyse de la phase néolibérale actuelle⁶. Quant à Susan Ferguson, sa contribution sur l'enfance permet d'appréhender de manière significative la « socialisation » néolibérale. Enfin, cet ouvrage aspire

1. Le travail informel désigne tout travail effectué dans ce que l'on appelle le « secteur informel », non organisé et non réglementé par les institutions juridiques d'une société donnée. Le travail informalisé, quant à lui, fait référence au processus d'informalisation des relations de travail qui a lieu dans ce qui devrait être les secteurs économiques organisés.

2. Le monde majoritaire est une expression qui désigne les pays du Sud. Elle vise à souligner que ces pays représentent la majorité de la population mondiale (ndlt).

3. Le concept de « subsumption » est mobilisé par Karl Marx pour définir la manière dont les relations sociales sont déterminées par les relations de travail. Marx distingue la subsumption formelle de la subsumption réelle lors de l'émergence historique du capitalisme. Selon lui, la subsumption formelle a lieu à l'époque de la manufacture, avant l'industrialisation. L'activité de travail passe sous le contrôle du capitaliste sans pour autant que les travailleur.euse.s et leur travail ne subissent d'autres changements substantiels que celui de sa disciplinarisation. Dans la subsumption réelle, par contre, le capitaliste a pleinement pris le contrôle de la production et il transforme la nature et les conditions réelles du procès de travail (ndlt).

4. T. Bhattacharya, « How Not to Skip Class », in Bhattacharya, 2017, *op. cit.*

5. Voir également L. Vogel, *Marxism and the Oppression of Women : Toward a Unitary Theory*, Londres : Pluto, 1983.

6. N. Fraser, « Crisis of Care ? On the Social Reproductive Contradictions of Contemporary Capitalism », dans Bhattacharya, 2017, *op. cit.* ; voir aussi N. Fraser « Behind Marx's Hidden Abode : For an Expanded Conception of Capitalism », *New Left Review* 86, 2014, pp. 55-72.

à « réconcilier » les analyses marxistes et féministes du capitalisme, dans le cadre d'une « théorie unitaire » du capitalisme.¹

Si l'objectif de ce projet est certainement louable et si le livre parvient à confirmer le rôle clé que joue la reproduction sociale dans le capitalisme contemporain, certaines contributions se montrent néanmoins trop hostiles à d'autres théorisations mues par des préoccupations intellectuelles et politiques pourtant compatibles – songeons par exemple à la critique plutôt sélective de la théorie de l'intersectionnalité par David McNally – ou à des analyses plus anciennes de la reproduction sociale.² C'est ce dernier point qui est discuté ici. Plus précisément, certaines études actuelles de la théorie de la reproduction sociale (SRT) ne reconnaissent pas suffisamment les énormes apports des premières analyses de la reproduction sociale dans l'explication du rôle joué par celle-ci dans la structuration du capitalisme et la création de valeur, à travers la production de cette marchandise « unique » qu'est la force de travail.³

En fait, on pourrait dire que la présentation même de la reproduction sociale en tant que « théorie » peut être considérée – à tort ou à raison – comme une tentative de réincorporer les premières analyses de la reproduction dans un programme (marxiste) élargi.

Par ailleurs, l'une des controverses les plus importantes entre les « anciennes » et les « nouvelles » contributions au débat sur la reproduction sociale est sans aucun doute le rôle que cette dernière joue

ou ne joue pas dans les processus de production de valeur. Il ne s'agit en aucun cas d'une question mineure dans les débats marxistes. Si pour certains, l'importance des premières analyses féministes radicales de la reproduction sociale réside précisément, entre autres, dans leur approche subversive de ce qui constitue la valeur, pour d'autres, c'est ce qui constitue plutôt leur limite. L'analyse qui suit vise à souligner les solides fondements théoriques du premier débat sur la reproduction sociale et son approche de la valeur. Elle vise également à illustrer pourquoi, en se concentrant sur le monde contemporain du travail informel et informalisé, et en déplaçant ainsi l'attention de « l'Occident » vers « le reste du monde »⁴ – à savoir « le monde majoritaire », où travaille la plus grande partie de la population de cette planète, nous ne pouvons pas si facilement rejeter les premières analyses et apports sur la reproduction sociale. En fait, **une fois que l'on s'éloigne des analyses occidentalocentrées et que l'on étudie les caractéristiques des relations de travail réellement existantes pour la majorité des gens dans le monde, on en vient à apprécier le rôle de la reproduction sociale dans les processus d'extraction de la plus-value et de production de valeur.** En résumé, du point de vue des moyens de subsistance de la majorité du monde, la reproduction sociale est effectivement créatrice de valeur, au sens marxien du terme.

1. C. Arruzza, 2016, *op. cit.*

2. D. McNally « Intersections et dialectiques : Critical Reconstructions in Social Reproduction Theory », in *Social Reproduction Theory* pp. 94-111. Sur la base d'un examen plus large des études sur l'intersectionnalité, et dans le cadre de ce que je considère comme un projet intellectuel et politique digne d'intérêt, Ashley Bohrer a récemment mis en lumière différentes manières par lesquelles les approches marxistes et intersectionnelles peuvent s'articuler et se compléter. Voir A. Bohrer, « Intersectionality and Marxism: A Critical Historiography », *Historical Materialism* 26:2, 2018.

3. M. Dalla Costa et S. James, 1972, *op. cit.* ; L. Fortunati, 1981, *op. cit.*

4. J. Breman et M. Van der Linden, « Informalising the Economy : The Return of the Social Question at a Global Level », *Development and Change* 45, 2014, pp. 920-40.

La (grande) valeur de la reproduction sociale : les premiers débats

Il ne fait aucun doute qu'en ce qui concerne les questions sur la valeur et le travail gratuit, le débat sur la reproduction sociale a pris naissance avec la publication, en 1972, de Selma James et Mariarosa Dalla Costa *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*. Ce texte essentiellement politique, qui se concentrait sur le travail ménager et plus largement sur le travail non rémunéré, a été le premier à souligner que le capitalisme dépendait avant tout des processus de production et de reproduction – biologiques et sociaux – du travailleur et de la marchandise force de travail. Ces processus se déroulent principalement en dehors de ce qui était considéré comme les sphères classiques de la production de valeur. Alors que ce texte ne s'engageait guère dans une analyse théorique approfondie de la manière dont la reproduction sociale créait de la valeur, plusieurs chercheuses féministes radicales ont voulu, par la suite, donner à l'argument la profondeur théorique qu'il méritait.

S'intéressant au travail ménager mais aussi au travail sexuel, Leopoldina Fortunati a exploré la manière dont le travail reproductif est de facto socialement construit comme le domaine de la « non-valeur » dans les schémas productivistes, et a donc été exclu des conceptions marxistes orthodoxes de la production de valeur.¹ L'analyse féministe de Silvia Federici sur l'accumulation primitive du capital en tant que processus brutalement sexué entraînant la dépossession, la dévalorisation et la

domestication des femmes, ainsi que la destruction barbare de leur corps par des accusations et des procès en sorcellerie, s'articule autour d'un projet théorique similaire. Dans *Caliban et la sorcière*, dont la version antérieure en italien était co-écrite avec Leopoldina Fortunati (*Il Grande Calibano*), Federici montre comment le capitalisme s'est avant tout construit sur la dépossession impérialiste et coloniale et sur l'expropriation et l'exclusion de cohortes de personnes des sphères de la production (ou de l'appropriation) de la valeur. Sa théorisation féministe de l'accumulation primitive illustre comment tous ces événements ont précédé les processus bien mieux connus de l'enclosure des terres, généralement considérés comme caractérisant les phases initiales du capitalisme.²

De même, le projet de Federici visait à subvertir les analyses plus traditionnelles de la valeur, en montrant la politique et l'histoire complexes (et sanglantes) qui délimitent ses périmètres et ses frontières sociales, lesquelles s'étendent bien au-delà des transformations dans la sphère de la production. L'ensemble des travaux de la sociologue féministe allemande Maria Mies, qui a débuté en 1982 avec son ouvrage magistrale *Les dentellières de Narsapu*, dans l'Andhra Pradesh, en Inde³, vise également à démythifier la valeur comme étant exclusivement créée au sein de la sphère de la production. En effet, l'analyse de Mies sur le travail à la pièce à domicile des dentellières remet en question les théories qui proposent une séparation nette entre les sphères de la production et de la reproduction. Elle explique comment les processus d'*housewifization*⁴ ont systématiquement brouillé les sources

1. L. Fortunati, 1981, *op. cit.*

2. S. Federici, 2004, *op. cit.* ; Fortunati et Federici, 1984, *op. cit.*

3. La fabrication de dentelle à Narsapur est une industrie domestique dans laquelle des « femmes au foyer » produisent des napperons en dentelle qui sont ensuite consommés sur le marché mondial alors qu'elles sont considérées comme « des femmes au foyer inactives » et leur travail comme « une activité de loisir » (ndlt).

4. Littéralement, « femme-au-foyerisation » (ndlt). Maria Mies a introduit le concept de « housewifisation » pour expliquer comment le capitalisme dévalorise et naturalise le travail des femmes. À travers ce processus, les femmes sont socialement et idéologiquement construites comme des « femmes au foyer », qu'elles aient ou non un emploi formel. En naturalisant le travail des femmes comme secondaire, le capitalisme exploite leur désavantage lié au genre et le projette sur le marché du travail, le dévalorisant davantage afin de soutenir l'accumulation du capital.

de la valeur, à la fois en cachant les contributions productives des femmes au marché et en dévalorisant ces contributions comme n'étant pas productrices de valeur. Mies a approfondi ces idées sur l'*housewifization* dans *Patriarchy and Accumulation on a World Scale*¹, où, comme Federici, elle analyse amplement les interconnexions entre le patriarcat et le capitalisme en relation avec l'impérialisme². Ici, Mies analyse les variations de l'*housewifization* à travers l'économie mondiale. Dans son prolongement, les travaux de Rhoda Reddock illustrent comment ce processus s'est déroulé très différemment pour les femmes esclaves et les premières *indentured labourers* (« engagées »)³. L'*housewifization* a surtout permis de contenir les coûts croissants de la mort ou des maladies sexuellement transmissibles parmi les esclaves et les travailleuses des plantations. C'est un point également soulevé par Angela Y. Davis dans *Women, Race and Class*, avec une référence spécifique aux femmes noires esclaves aux États-Unis⁴.

Antonella Picchio, économiste féministe marxienne, auteure beaucoup moins connue au niveau international, arrive à des conclusions similaires sur l'exclusion des activités de reproduction sociale des sources de création de valeur. En proposant une analyse convaincante de la manière dont le coût du travail a été traité dans l'économie politique

classique, non seulement par Marx mais aussi par Adam Smith et David Ricardo, Picchio souligne comment l'exclusion des activités reproductives du calcul de la valeur n'est pas seulement une question politique, mais aussi une question qui découle de la manière dont l'ensemble du corpus de l'économie politique classique a traité la valeur du travail, à savoir comme un paramètre exogène donné par les conditions générales de reproduction d'une société donnée à un moment historique donné. Ce traitement de la valeur du travail comme facteur exogène a donc facilité son amalgame inexact avec son coût, à savoir le salaire, au lieu de le considérer comme endogène au système capitaliste. D'autre part, la question de savoir qui est salarié et qui ne l'est pas a toujours été une question essentiellement politique – en fait, juridique – comme Picchio le démontre en se référant aux *Poor Laws* britanniques et à leur distinction juridique et sexuée entre les corps aptes au travail (c'est-à-dire masculins) et les corps inaptes⁵. C'est sans aucun doute cette réification et la fétichisation du salaire en tant que valeur (exogène) plutôt que coût du travail (endogène au capitalisme) qui a fourni les prémisses des analyses productivistes de la création de valeur.⁶

Évidemment, les analyses marxistes productivistes ne théorisent pas le salaire comme la « vraie » valeur du travail, puisqu'elles doivent prendre en compte le

1. M. Mies, 1982 et 1986, *op. cit.*

2. En fait, dès son étude sur les dentellières, Mies comprend que l'*housewifization* est à la fois un arrangement patriarcal capitaliste et une importation impériale. Les femmes indiennes étaient sous-payées pour accomplir dans les foyers périphériques ce que les femmes britanniques accomplissaient sans rémunération dans les foyers impériaux. Auparavant, ces femmes se voyaient refuser tout droit à une famille en tant qu'unité économique, comme le prévoyait le capitalisme pour les classes ouvrières industrielles « libres ». Ces droits ne leur ont été « accordés » que pour que le capital puisse externaliser les coûts sociaux et biologiques de la reproduction vers « le foyer ». Pour un compte rendu sexospécifique de l'*indenture*, illustrant les diverses manières dont les femmes étaient contraintes à un service reproductif, voir l'article de R. Reddock, « Women, Labour and Struggle in 20th century Trinidad and Tobago, 1898-1960 », *La Haye: Institute of Social Studies*, 1984. Pour en savoir plus sur la servitude, y compris la servitude sexuelle, voir l'ouvrage de G. Bahadur, *Coolie Woman: The Odyssey of Indenture*, Londres : Hurst and Co, 2013.

3. « L'engagisme » (*indentured labor*) était un système de recrutement de travailleuses agricoles courant dans les plantations coloniales. Il reposait sur un contrat à travers lequel le ou la travailleur-euse engagé-e acceptait « volontairement » de travailler pour une période déterminée sans salaire, généralement pour rembourser un service ou une dette (ndlt).

4. A. Y. Davis, *Women, Race and Class*, New York : Random House, 1983.

5. A. Picchio, 1992, *op. cit.*

6. S. Rioux, « Embodied Contradictions : Capitalism, social reproduction and body formation », *Women's Studies International Forum* 48, 2015, pp. 194-202.

taux d'exploitation. Cependant, elles cherchent bel et bien à résoudre l'énigme de la valeur de la marchandise « force de travail » dans le même schéma que celui qui est utilisé pour mesurer la valeur des autres marchandises.¹ Et c'est bien le principal problème des analyses productivistes. Elles veulent étendre la théorie de la valeur du travail bien au-delà de son périmètre d'origine, à savoir la sphère de la production de marchandises. Plus précisément, elles mobilisent cette théorie pour évaluer la valeur de la marchandise elle-même définie comme la mesure même de la valeur, c'est-à-dire la force de travail. Il en résulte un paradoxe. La marchandise « spéciale » qu'est la force de travail, tout en étant reconnue et célébrée comme unique par l'approche SRT, semble recevoir le même traitement que n'importe quelle autre marchandise « vulgaire », lorsqu'il s'agit de sa valeur.

Le rôle central de la théorie de la valeur du travail dans les analyses marxistes du capitalisme est, bien entendu, une question fortement débattue. Récemment, David Harvey, par exemple, s'est demandé dans quelle mesure on pouvait trouver une « théorie » cohérente de la valeur chez Marx, ou si, au contraire, l'analyse marxiste originale visait principalement à montrer les limites des conceptions ricardiennes de la valeur.² En effet, la plus grande leçon à tirer de Marx devrait être que toute valeur est générée par le travail et non par les efforts des capitalistes pour combiner les facteurs de production. En ce sens, comme l'a brillamment exprimé une autre économiste féministe, Diane Elson, plus qu'une théorie de la valeur du travail chez Marx, on trouve plutôt une théorie du travail valeur.³

Cependant, je ne pense pas qu'il faille aller jusqu'à se poser ce type de questions ontologiques complexes sur la théorie de la valeur travail pour établir le bien-fondé de la nature productrice de valeur de la reproduction sociale. Il suffit d'une part de faire remarquer que cette question est tout à fait en dehors du champ d'application de la théorie de la valeur travail. D'autre part, comme le reconnaît la SRT – en accord avec les chercheuses féministes sur la reproduction sociale analysées plus haut – Marx reste en grande partie muet sur les circuits de production de la marchandise la plus extraordinaire sous le capitalisme : à savoir le travailleur. Ce silence de Marx peut être abordé de différentes manières. L'une des façons de combler cette lacune théorique consiste à élargir la théorie de la valeur travail pour y inclure la façon dont le travailleur lui-même est produit sous le capitalisme. Cela semble être le choix de nombreuses auteures de la SRT, qui soulignent la pertinence de la distinction entre la valeur d'usage et la valeur d'échange lorsqu'il s'agit de différencier le « travail » (considéré comme une valeur d'usage) et la « force de travail » (une valeur d'échange, une fois consommée de manière productive). Ce point de vue, qui s'inscrit dans une interprétation marxiste plus orthodoxe, tendrait à regrouper toutes les activités aptes à reproduire le « travail » comme étant liées à la valeur d'usage et donc non productrices de valeur (économique), et toutes celles liées à la force de travail comme étant productrices de valeur au sens strict. C'est la voie empruntée par le marxiste Paul Smith, sur lequel s'appuient certaines de ces analyses⁴.

Smith a rejeté l'idée que le travail ménager puisse produire de la valeur, précisément sur la base de la distinction valeur d'usage / valeur d'échange,

1. K. Marx, *Capital, Volume I*, Londres : Penguin Classics, 1990 ; réimpression de l'édition Pelican Books, 1976.

2. D. Harvey, « Marx's Refusal of the Labour Theory of Value ». [En ligne].

3. D. Elson, « The Value Theory of Labour », in *Value : the Representation of Labour in Capitalism*, ed. Diane Elson, Londres : CSE Books, 1979.

4. P. Smith, « Domestic Labour and Marx's Theory of Value », dans *Feminism and Materialism (RLE Feminist Theory) : Women and Modes of Production*, eds. A. Kuhn et A.M. Wolpe, Londres et New York : Routledge, 1978, pp.198-220.

déduisant de ce dualisme que le travail reproductif a lieu en dehors du mode de production capitaliste. Cependant, ce point de vue semble simplement tautologique. Il ne démontre à aucun moment que la reproduction sociale n'est pas productrice de valeur, il se contente de supposer.

Une autre façon de combler ce vide théorique lié à la production et à la reproduction de la « vie » capitaliste – à savoir les êtres humains ainsi que les rapports de production capitaliste dont ils font partie¹ – consiste simplement à accepter un périmètre beaucoup plus limité pour la théorie de la valeur travail, dont la portée, pour l'analyse marxienne, n'a jamais dépassé le domaine de la production de marchandises par le capital. En résumé, plutôt que de se demander comment théoriser la reproduction sociale et la « fabrication » du travailleur, on pourrait simplement noter que cette question n'a jamais été l'objet de l'analyse marxienne originale de la valeur. Il ne s'agissait pas simplement d'une omission². Le travail reproductif n'était tout bonnement pas sa préoccupation. Ainsi, alors que les observations théoriques des premières analystes de la reproduction sociale sur la valeur sont malheureusement

souvent rejetées sur la base de leur supposé caractère trop « émotif » ou « émotionnel » – en fait, une critique stéréotypée largement déployée pour attaquer les autrices – je dirais que les exposés qui restent rigidelement enfermés dans la théorie de la valeur travail, tout en explorant des processus résidant en dehors de son centre d'intérêt, sont beaucoup plus irrationnels, théoriquement bancals et émotionnellement motivés.³

De plus, les preuves empiriques concernant le travail et les relations de travail vécues par la majorité des habitant·es de cette planète suggèrent la nécessité de rendre compte de la nature productrice de valeur des domaines et des activités de reproduction. C'est sur cette question que je me penche à présent.

De l'Ouest au reste du monde

La géographie joue toujours un rôle dans la manière dont nous explorons le monde et interprétons ses logiques. Il est donc très significatif que les premières théoriciennes féministes de la reproduction

1. C. Katz, « Vagabond Capitalism and the Necessity of Social Reproduction », *Antipode* 33, 2001, pp.709-728 ; C. Mitchell, S. Marston et C. Katz, « Introduction : Life's Work : An Introduction, Review, and Critique », *Antipode* 35:3, 2003, pp. 415-42 ; I. Bakker, « Social Reproduction and the Constitution of a Gendered Political Economy », *New Political Economy* 12, 2007, pp. 541-556.

2. S. Rioux, 2015, *op. cit.* ; voir également T. Haug, « The Capitalist Metabolism : An Unachieved Subsumption of Life under the Value-form », *Journal for Cultural Research* 22:2(2018), pp. 191-203 ; et R. Hensman « Revisiting the Domestic Labour Debate : An Indian Perspective », *Historical Materialism* 19:3, 2011, pp. 3-28.

3. Dans de nombreux cas, le rejet des arguments reliant la reproduction sociale à la valeur est basé sur leur caractérisation erronée en tant que revendications soulignant simplement la nature « méritante », « digne » ou « utile » du travail ou des domaines reproductifs. C'est sur la base de cette caractérisation erronée que ces arguments sont décrits comme émotionnels. Cependant, les analyses féministes qui soulignent la nature productrice de valeur de la reproduction sociale s'engagent dans les notions marxiennes de valeur, liées aux processus d'extraction du surplus de travail. Il convient également de noter que l'une des comparaisons les plus irrationnelles déployées par le marxisme orthodoxe pour caractériser le travail reproductif comme non productif de valeur est l'impossibilité d'augmenter sa productivité. Cependant, premièrement, comme nous l'avons soutenu ici, ce schéma ne devrait pas être imposé au-delà des attributions de la théorie de la valeur du travail. Deuxièmement, même si nous devions nous engager dans l'argument sur son propre terrain, nous devrions au moins reconnaître que la productivité et l'exploitation ne sont pas la même chose. Dans *Le Capital*, Marx les présente comme une identité pour déconstruire la productivité en tant que concept bourgeois et montrer comment la plus-value est au contraire générée par le travail. En outre, Marx nous apprend que l'extraction de la plus-value relative (liée à la productivité) n'est qu'un moyen de s'approprier la plus-value. L'autre moyen est l'extraction de la plus-value absolue, qui étend la journée de travail jusqu'à ses limites et la subsomption des travailleur·euses dans le cycle de production [c'est-à-dire, leur subordination, leur soumission aux logiques de la sphère productive. NDLT] Il est permis de penser que l'implication totale requise par certaines activités reproductives et l'épuisement corporel qu'elles entraînent peuvent être facilement assimilés à des processus d'extraction de plus-value absolue. Dans le même ordre d'idées, Silvia Federici esquisse le lien entre les activités reproductives et les processus de subsomption formelle du travail. S. Federici, « Marx and Feminism », dans *TripleC* 16:2, 2018, pp. 468-75.

sociale, désireuses d'insister sur la nature productrice de valeur de la reproduction sociale, aient soit été basées dans des pays où le travail sans salaire – et pas seulement le travail ménager – était endémique, aient soit étudié ces pays. Par exemple, Dalla Costa, Fortunati et Picchio sont des chercheuses italiennes dont les recherches ont probablement été affectées non seulement par la présence considérable du travail ménager non rémunéré des femmes en Italie (et ailleurs), mais aussi par les conditions plus larges de l'absence de salaire et de l'informalité qui caractérisaient – et caractérisent encore – le développement italien dans son ensemble.¹ La pensée de Silvia Federici a été clairement influencée par les observations sur les conditions de travail des femmes et des hommes dans les anciennes colonies pendant les phases fordistes et post-fordistes.² Maria Mies a étudié l'Inde tout au long de sa vie, où son observation du travail réalisé par les femmes dans les foyers et l'*housewifization* à Narsapur a été clairement cruciale pour le développement de l'ensemble de son œuvre. En revanche, les chercheur·euses du groupe SRT se concentrent généralement sur l'Europe et l'Amérique du Nord. Leur focus sur les institutions et l'architecture capitalistes du *care* et leurs transformations pendant le néolibéralisme a beaucoup de sens par rapport aux trajectoires de ces régions. Cependant, ces régions ne sont pas représentatives de l'économie mondiale dans son ensemble. De plus, reproduction sociale et *care* ne sont pas synonymes, c'est une inexactitude qui caractérisait déjà certains travaux d'analyses économiques féministes libérales. Le terme même de reproduction sociale, comme le reconnaît également la SRT, est censé être beaucoup plus large que la notion de

care. Il englobe à la fois la reproduction de la vie et des relations capitalistes³, c'est-à-dire la reproduction à la fois des travailleur·euse.s et de la force de travail. Cependant, peu de membres de la SRT – et pratiquement aucun·e des contributeur·rices de l'ouvrage dirigé par Bhattacharya – se concentrent sur les relations et les pratiques de travail ou sur le processus de travail. En fait, la SRT semble surtout s'intéresser à ce que Lasslett et Johanna Brenner ont déjà défini comme la « reproduction sociétale », déplaçant ainsi le regard de l'analyse vers des notions marxistes plus classiques de reproduction concernant la transmission de l'inégalité sous le capitalisme⁴. Bien qu'il s'agisse d'un domaine d'étude intéressant, il risque d'étouffer le débat sur la reproduction sociale. De plus, en se concentrant principalement sur les institutions, il est difficile de répondre aux préoccupations concernant la nature et les limites de la valeur, dans la mesure où sa source, dans l'analyse marxienne, est le travail. Il est permis de penser qu'une fois que l'on passe des institutions du *care* (ou de la reproduction sociale au sens strict) aux relations de travail dominantes dans le capitalisme contemporain, et que l'on déplace notre centre d'intérêt géographique de l'« Ouest » au « reste du monde »⁵ – c'est-à-dire que l'on regarde le monde majoritaire et la manière dont il travaille – on ne peut pas si facilement rejeter les revendications subversives et radicales des premières théoriciennes féministes de la reproduction sociale. La majorité des habitant·es de cette planète travaillent dans l'économie informelle ou sont soumis·es à des relations de travail largement informalisées. Selon l'Organisation internationale du travail, 85,8% de l'emploi total en Afrique, 71,4% en Asie et dans le Pacifique, 68,6% dans les

1. Voir également des études plus récentes sur le travail à domicile en Italie, par exemple T. Toffanin, *Fabbriche Invisibili : Stories di Donne, Lavor-anti a Domicilio*, Ombre Corte : Invisible Factories : Stories of Women, Homeworkers, 2016.

2. S. Federici, *Revolution at Point Zero : Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, Brooklyn : PM Press, 2012.

3. Par exemple, C. Katz, 2001, *op. cit.* ; I. Bakker, 2007, *op. cit.*

4. B. Laslett et J. Brenner, « Gender and Social Reproduction : Historical Perspectives », *Annual Review of Sociology* 15, 1989, pp. 381-404.

5. J. Breman et M. Van der Linden, 2014, *op. cit.*

États arabes et 53,8% dans les Amériques est soit informel – situé dans l'économie informelle – soit informalisé – dans le domaine de la production formelle mais toujours basé de facto sur des relations informelles¹. L'estimation totale de l'emploi informel pour l'ensemble du bloc des économies émergentes et en développement s'élève à 69,6%. Compte tenu du poids considérable de ce bloc par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre mondiale, même au niveau mondial (c'est-à-dire en incluant les régions développées), 61,2% de l'emploi total est classé comme informel ou informalisé. Ce vaste monde de l'emploi informel et informalisé comprend les travailleur·euses occasionnel·les et les indépendant·es, qui peuvent être soit de petit·es producteur·rices de marchandises très vulnérables², soit diverses formes déguisées de travail salarié, également connues sous le nom de « classes de main-d'œuvre ».³ Autrefois considérée à tort comme l'une des principales caractéristiques du « retard » et du tissu socio-économique « traditionnel » des régions en développement, l'informalité s'est non seulement reproduite de manière exponentielle au cours de l'ère néolibérale mondiale, mais elle a également trouvé de nouveaux canaux de transmission.⁴ Ces changements continuent systématiquement à reproduire le travail sous des

relations extrêmement précaires dans les contextes en développement, et ils le font maintenant aussi dans les régions développées, avec la montée de l'économie à la demande, du travail sous-traité en ligne (crowd-work) et de ce que l'on a appelé, à tort ou à raison, le « précarariat ».⁵

L'essor des chaînes mondiales de marchandises et des réseaux de production, en particulier, a engendré des circuits infinis de propagation, de redéfinition et d'expansion des relations de travail informel. Dans les économies de main-d'œuvre excédentaire comme l'Inde ou la Chine, les chaînes de production mondiales peuvent s'appuyer sur l'informalisation de la main-d'œuvre d'une myriade de façons différentes. L'informalisation peut être basée sur la mobilité rurale-urbaine et encadrée par le statut légal, comme dans le cas de la Chine et de sa dépendance au système hukou⁶, qui médie le mouvement d'environ trois cents millions de migrant·es des villages vers les villes chaque année. L'informalisation peut aussi s'appuyer sur des formes « traditionnelles » de stratification sociale qui entremêlent oppression sociale et classe, comme dans le cas de l'Inde, où le travail informalisé est structuré selon des critères de genre, de caste et de mobilité, façonnant des formes d'« oppression conjuguée »⁷

1. OIT, « Les femmes et les hommes dans l'économie informelle : A Statistical Picture », troisième édition, Genève : BIT, 2018. [En ligne].

2. B. Harriss-White, « Labour and Petty Production », *Development and Change* 45, 2014, pp. 981-1000.

3. H. Bernstein, « Capital and Labour from Centre to Margins », discours liminaire prononcé lors de la conférence intitulée *Living on the Margins, Vulnerability, Exclusion and the State in the Informal Economy*, Cape Town, 26-28 mars 2007 ; H. Bernstein, *Class Dynamics of Agrarian Change*, Halifax et Winnipeg : Fernwood, 2010.

4. A. Mezzadri, *The Sweatshop Regime : Labouring Bodies, Exploitation, and Garments Made in India*, Cambridge : Cambridge University Press, 2017.

5. Voir G. Standing, « Understanding the Precariat Through Labour and Work », *Development and Change* 45:5, 2014, pp.963-80 ; pour une critique, voir J. Breman, « A Bogus Concept », *New Left Review* 84, novembre-décembre 2013.

6. A. Chan, « Globalisation, China's free (read bonded) labour market, and the Chinese trade unions », *Asia Pacific Business Review* 6:3-4, 2000, pp. 260-281 ; Kuruvilla Ching Kwan Lee et M. Gallagher, *From Iron Rice Bowl to Informalisation : Markets, Workers, and the State in a Changing China*, Ithaca : ILR Press, 2011 ; P. Ngai, *Made in China : Women Workers in a Global Workplace*, Durham, NC : Duke University Press, 2005 ; A. Mezzadri et L. Fan, « Classes of Labour at the Margins of Global Commodity Chains in India and China », *Development and Change*, 2018.

7. A. Shah, R. Axelby, D. Benbabaali, B. Donegan, J. Raj et V. Thakur, *Ground Down by Growth : Tribe, Caste, Class and Inequality in the 21st Century*, Londres : Pluto, 2017. Un superbe compte-rendu montrant la nature co-constitutive et croisée du genre et de la caste dans les processus de formation des classes se trouve dans L. Fernandez, *Producing Workers : The Politics of Gender, Class and Culture in the Calcutta Jute Mills*, Philadelphie : Université de Pennsylvanie Press, 1997.

et où l'extraction de la plus-value interagit avec la subordination à des régimes de stigmatisation sociale¹.

Pour les arguments développés ici, dans ce scénario complexe de relations de travail informel et informalisé endémique et en constante expansion, il serait difficile et complètement trompeur d'essayer de faire la distinction entre les activités et les domaines de production de valeur et de non-valeur, en se basant strictement sur les tâches et/ou les rémunérations. En fait, **une analyse de la manière dont l'exploitation se déroule dans ces contextes suggère que les domaines et activités de reproduction sociale sont directement cruciaux pour la structuration des processus d'extraction de surtravail, l'augmentation des taux d'exploitation et, par conséquent, la création de la valeur (d'échange). En particulier, il y a au moins trois façons dont les domaines et les activités de reproduction deviennent directement producteurs de valeur.**

La première est leur capacité à approfondir le contrôle sur le travail bien au-delà du seul temps de travail. Des données provenant de Chine², du Vietnam³, de la République tchèque⁴ et aussi, de manière plus sélective, d'Inde,⁵ suggèrent que

l'essor des dortoirs et des foyers industriels accroît la capacité des employeurs à contrôler la main-d'œuvre bien au-delà du processus de travail proprement dit. Le renforcement du contrôle du travail, sur la base de ce que Pun Ngai et Chris Smith ont défini comme le « régime de travail en dortoir », a des effets directs sur l'expansion des taux d'exploitation. Dans ces contextes, toute distinction entre le temps de travail et de reproduction s'estompe, car la reproduction sociale est totalement individualisée et intégrée au processus de création de valeur. En outre, comme l'a noté Hannah Schling à propos de la République tchèque, dans les dortoirs, le « temps non rémunéré » devient essentiel à la production de sujets travailleurs obéissants⁶.

La deuxième façon dont les domaines et les activités de reproduction sociale contribuent directement à la production de valeur dans l'« usine mondiale » d'aujourd'hui⁷ passe par **leur absorption de l'externalisation systématique des coûts de la reproduction sociale**⁸. Dans le monde majoritairement informel et informalisé, les domaines de reproduction sociale – le ménage, le village, la communauté – et les activités – les travaux ménagers ainsi que d'autres formes de travail non rémunéré généralement (mais pas seulement) effectués par

1. M. John, « The Problem of Women's Labour : Some Auto-biographical Perspectives », *Indian Journal of Gender Studies* 20:2, 2013, pp. 177-212 ; M. John, « The Woman Question : Reflections on Feminism and Marxism », *Economic and Political Weekly*, LII-50, 2017, pp. 71-79.

2. P. Ngai et C. Smith, « Putting Transnational Labour Process in its Place : The Dormitory Labour Regime in Post-Socialist China », *Work, Employment and Society* 21:1, 2007, pp. 27-45.

3. M. Cerimele, *Informalizing the formal : Work Regimes and Dual Labour Dormitory Systems in Thang Long Industrial Park*, Hanoi, Vietnam, document de travail, copie donnée par l'auteur (2016) ; P. Masina et M. Cerimele, « Patterns of Industrialisation and the State of Industrial Labour in Post-WTO- Accession Vietnam », *European Journal of East Asian Studies* 17, 2018, pp. 289-323.

4. R. Andrijasevic et D. Sacchetto, « Made in the EU : Foxconn in the Czech Republic », *Working USA : The Journal of Labour and Society* 17:3, 2014, pp. 391-415.

5. A. Mezzadri, 2017, *op. cit.*

6. H. Schling, « (Re)production: Everyday Life in the Workers' Dormitory », *Society and Space*, 2017, Forum on Social Reproduction.

7. M. De Angelis, « Trade, The Global Factory and the Struggles for New Commons », document présenté à la conférence du CSE *Global Capital and Global Struggles : Strategies, Alliances and Alternatives*, Londres, 1-2 juillet 2000. [En ligne] ; D. Chang, « Informalising Labour in Asia's Global Factory », *Journal of Contemporary Asia* 39:2, 2009, pp.161-79.

8. A. Mezzadri, 2017; voir également B. O'Laughlin, « Land, Labour and the Production of Affliction in Rural Southern Africa », *Journal of Agrarian Change* 13, 2013, pp. 175-96.

les femmes¹ – **sont utilisés comme une subvention systématique au capital.** En fait, dans les contextes où ni les employeurs, ni l'État ne supportent les coûts de la reproduction sociale de la force de travail, tout repose sur les épaules des travailleur-euses et de leurs proches, de leur famille et de leurs liens communautaires. Alors qu'en Occident, l'externalisation des coûts de la reproduction sociale a été expliquée en termes de crise du *care* ou, plus généralement, de crise de la reproduction sociale², dans les contextes qui n'ont pas connu l'État-providence, ni son rôle disciplinant sur le capital, cette externalisation peut être mieux comprise comme servant directement l'objectif de façonner la relation capitaliste de manière à imposer un travail et une vie non rémunérés, sans salaire, en tant que subvention directe à la production. Une fois encore, l'effet est tel que **les taux d'exploitation peuvent être augmentés, par le biais d'une réduction des salaires et des cotisations sociales, les pertes étant naturalisées et internalisées par les travailleur-euses pauvres et leurs réseaux sociaux et économiques.**

Enfin, comme je l'ai longuement évoqué ailleurs à propos du *Sweatshop Regime*³, **les domaines et les activités de reproduction sociale créent directement de la valeur d'une troisième manière, à savoir par l'expansion des processus de subsomption formelle du travail**, rendue possible par la fragmentation et la décomposition des processus de travail à l'échelle mondiale. La prolifération des tâches et des activités décentralisées vers des armées de travailleur-euses à domicile montre le rôle crucial que la subsomption formelle du travail joue encore vis-à-vis des processus de production de valeur. Loin d'être un vestige du passé, comme il est souvent présenté, ce processus rend toute distinction

entre la production et la reproduction sociale – ou entre le travail et la vie – non pertinente, puisque leurs temps sont confondus et que tout est soumis aux lois de la valeur. Depuis que Maria Mies a écrit *The Lace Makers of Narsapur*, des milliers d'autres villages ont été engloutis par les logiques du capitalisme néolibéral contemporain, où les relations de travail « non libres » représentent une « forme d'exploitation » stable⁴. **Ces travailleur-euses informelles et sans salaire vivent à la fois à l'intérieur et au-delà de la théorie marxienne de la valeur, subvertissant et brouillant nos catégories théoriques, et défiant nos politiques.**

Des théories de l'inclusion pour une politique de l'inclusion

Au terme de cette analyse, on peut à juste titre se demander pourquoi nous devrions nous préoccuper des distinctions et des divisions théoriques, si celles-ci peuvent être surmontées politiquement. Autrement dit : **pouvons-nous continuer de soutenir une théorie où la production de valeur reste ancrée dans le domaine de la production de marchandises, pour autant que notre politique puisse ensuite transcender les frontières ?** Cela me semble difficile pour deux raisons. Premièrement, les distinctions théoriques sont toujours politiques. **L'exclusion théorique des domaines et des activités de reproduction sociale de la sphère de la production de valeur pose, implicitement ou explicitement, une hiérarchie d'exploitation, tout en construisant la catégorie du « travail » sur des bases très inégales, fondées sur la forme du salaire.** Comme le salaire est le coût du travail, mais pas nécessairement sa valeur, ce choix implique

1. R. Hensman, 2011, *op. cit.*

2. N. Fraser, 2014 et 2017, *op. cit.*

3. A. Mezzadri, « The Informalisation of Capital and Interlocking in Labour Contracting Networks », *Progress in Development Studies* 16:2, 2016, pp. 124-169 ; A. Mezzadri, « Class, Gender and the Sweatshop: on the nexus between labour commodification and exploitation », *Third World Quarterly* 37:10, 2016, pp. 1877-1900.

4. J. Banaji, *Theory as History: Essays on Modes of Production and Exploitation*, Leiden et Boston : Brill, 2010.

une conceptualisation capitalo-centrée du labeur, de la productivité (trop souvent confondue avec l'exploitation) et de la récompense.¹

En termes politiques, **affirmer que les luttes ouvrières peuvent s'articuler avec les luttes des travailleur·euses sans salaire n'est pas tout à fait la même chose que d'élargir les paramètres sociaux de ce qui est défini comme une lutte ouvrière afin d'accueillir tous ceux et toutes celles dont le travail est soumis et subordonné à la relation capitaliste d'une manière plus cachée.** La première approche présuppose toujours une distinction, dans la lutte, entre les salarié·es et les non-salarié·es ; elle entérine indirectement la « primauté » du travail salarié sur le travail au sens large et, en tant que telle, elle ne peut que fracturer les solidarités. La seconde approche, en revanche, est beaucoup plus susceptible de fournir une base plus large pour l'organisation et l'inclusion de toutes les luttes (des salarié·es ou des non-salarié·es) en tant que luttes liées au travail (et, en fin de compte, en tant que luttes reproductives).

Deuxièmement, si nous prenons au sérieux la nécessité de développer une « théorie unitaire » du capitalisme et d'éviter les analyses dualistes du mode de production, nous ne pouvons pas étendre l'expérience occidentale (actuelle) du travail à l'ensemble de l'économie mondiale. En fait, l'expérience occidentale n'est guère représentative de la manière dont la majorité travaille sur cette planète. **Dans les contextes dominés par l'économie informelle et le travail informalisé – dans lesquels près de deux tiers des habitant·es de la planète gagnent leur vie – les approches de la valeur proposant une séparation nette entre ce qui produit et ce qui ne produit pas de la plus-value sont basées sur une compréhension inexacte et très dualiste du**

fonctionnement du capitalisme.² S'il ne fait aucun doute que nous devons éviter les théories dualistes conceptualisant le capital et le patriarcat comme des relations sociales autonomes³, nous ne pouvons pas non plus développer une théorie unitaire du capitalisme basée sur des conceptions de la valeur générant d'autres dichotomies hautement problématiques.

En cartographiant le vaste monde de la main-d'œuvre non organisée en Inde, Barbara Harriss-White et Nandini Gooptu mettent en lumière la manière dont de larges segments de la main-d'œuvre informelle et informalisée – en Inde et ailleurs – ne sont pas tant engagés dans la lutte des classes qu'ils ne sont encore piégés dans des « luttes sur la classe ».⁴ Ces travailleur·euses se battent encore pour être reconnu·es en tant que partie intégrante de la classe ouvrière et pour y développer leur propre conscience. Nous ne pouvons aider ces travailleur·euses sans salaire dans leur lutte pour la reconnaissance et les soutenir par une politique d'inclusion qu'en développant des théories et des catégories d'analyse inclusives en premier lieu.

1. M. Denning, « Wageless life », *New Left Review* 66, 2010, pp. 79-97.

2. J. Breman, *At Work in the Informal Economy of India : A Perspective from the Bottom-Up*, New Delhi : Oxford University Press, 2013.

3. C. Arruzza, 2016, *op. cit.* ; Bhattacharya, 2017, *op. cit.*

4. B. Harriss-White et N. Gooptu, « Mapping India's World of Unorganised Labour », *Socialist Register* 37, 2001, pp. 89-118.

Natalia Hirtz
Gresea

Soins de santé : du travail salarié au travail gratuit

La santé a été l'un des secteurs le plus touchés par les économies budgétaires réalisées durant la dernière décennie en Belgique. Les coupes imposées sont implémentées par un approfondissement des formes de gestion visant une diminution des coûts et une maximisation des profits. Le travail est réorganisé. Ceci se fait, entre autres, par un transfert d'actes (et donc de travail) des professions les mieux rémunérées vers des métiers moins bien rémunérés jusqu'au travail gratuit, en passant par différentes formes de travail informel et informalisé. Cet article analyse la manière dont ce processus de réorganisation des soins de santé représente une source non négligeable d'accumulation du capital.

Soins de santé : du travail salarié au travail gratuit

Natalia Hirtz, Gresea

Les politiques austéritaires mises en œuvre depuis les années 1970 s'attaquent particulièrement à la sphère de la reproduction¹. Comme le soulève Leopoldina Fortunati, celle-ci avait été partiellement et indirectement reconnue par l'État-providence à travers la prise en charge d'une partie des coûts liés à ce travail² entraînant des investissements significatifs dans les services publics et les aides sociales³. Or, les politiques néolibérales visent une diminution progressive de ces investissements, ce qui entraîne une augmentation du travail réalisé dans le foyer et plus particulièrement par les femmes. En Belgique, les réformes introduites progressivement dans le secteur de la santé depuis les années 1980, et plus particulièrement durant la dernière décennie, ont conduit à une diminution drastique des moyens ainsi qu'à une dégradation de la qualité des soins et des conditions de travail (salarié et non salarié).

Selon les chiffres de la Cour des comptes, l'intervention de l'État belge visant à renflouer les banques suite à la crise de 2008⁴ a coûté près de 27,3 milliards d'euros au budget belge entre 2008 et 2018⁵. Ce sauvetage

1. À l'image de la sphère dite de production où l'on fabrique des objets-marchandises, la sphère de la reproduction concerne toutes les activités et domaines de production et reproduction de la marchandise « force de travail ». En effet, sans cette marchandise, aucune autre marchandise ne peut être créée. Cette sphère se passe principalement à la maison et ce travail est, dans la division capitalo-patriarcale du travail, quasi exclusivement imposé aux femmes.

2. L. Fortunati, « Sur la nécessité d'historiciser la reproduction », *Gresea Échos* N°124, 2025.

3. Il s'agit des institutions comme les garderies, l'école ou l'hôpital, nécessaires à la reproduction de la force de travail ainsi que des investissements susceptibles d'améliorer les conditions de travail reproductif (gratuit) des femmes comme le logement social ou les espaces verts. Il faut néanmoins souligner que ces formes de « sociabilisation » d'une partie du travail reproductif ne peuvent pas remplacer le travail reproductif individuel fait à la maison (gratuitement par des femmes). Comme soutenait Maria Pia Turri (militante du groupe de Padoue du Salaire au travail ménager durant les années 1970) à propos de l'école, le lieu principal de la reproduction de travail demeure la maison, car c'est sur ce travail « que s'appuie ensuite celui qui se poursuit à l'école ». [M. P. Turri, « L'école du point de vue des femmes » (version originale en italien, 1978), dans, L. Toupan (présentée par) *Wages for housework. La campagne du salaire au travail ménager. Une anthologie*, les éditions du remue-ménage, 2025.]

4. Plus connue comme la crise des *subprimes*, due à ces produits financiers américains très risqués qui ont plongé le monde entier dans une crise bancaire face à laquelle les États sont intervenus en renflouant les caisses des banques.

5. *RTBF*, « Les banques doivent-elles rembourser les aides de l'État versées en 2008 ? », 09/05/2023.

a eu pour conséquence un accroissement sans précédent des déficits et de l'endettement public. Entre 2007 et 2011, la dette a crû de 54,4 milliards d'euros¹. Environ 50% de cette augmentation est due à la socialisation des pertes bancaires ou, en d'autres termes, à l'accumulation du capital (financier).

En Belgique comme ailleurs, ce sauvetage du capital a renforcé les déficits budgétaires dont la résolution politico-économique néolibérale consiste à réaliser des « économies » dans les services publics et la sécurité sociale. Or, malgré la mise en œuvre des mesures dites d'« assainissement des finances publiques », le déficit ne cesse de croître. En effet, comme le montrent les études menées par des chercheur-euses du réseau Éconophères, plutôt que des économies budgétaires, on observe un transfert croissant des richesses vers les capitaux privés. **En Belgique, les aides publiques aux entreprises privées (lucratives) n'ont cessé d'augmenter depuis les années 1990. En 2003, elles représentaient 12% de la dépense publique, alors qu'en 2022, elles atteignaient 17,6%, ce qui équivaut à 115,4% des dépenses de santé².**

Ce transfert de capitaux n'est pas spécifique à la Belgique³, il s'agit d'une caractéristique principale du néolibéralisme. **Les économies affectant la reproduction (services publics et sécurité sociale via, notamment, des réductions de cotisations patronales) sont transférées au capital privé. Pour paraphraser Alessandra Mezzadri⁴, la reproduction**

subventionne de plus en plus la production, ce qui ne fait qu'accroître de manière inouïe la charge de travail des femmes.

En Belgique, comme ailleurs, le secteur des soins de santé a été particulièrement affecté par des coupes budgétaires, l'approfondissement des formes de gestions propres au nouveau management public (NMP)⁵ et une augmentation protéiforme des formes de privatisation⁶ : externalisation et sous-traitance de services (le nettoyage, la restauration, le gardiennage, les laboratoires...), fusion entre hôpitaux publics et privés, fermeture des maisons de repos et de soins publics au profit du développement du secteur privé, mais aussi par la réduction de la durée des séjours hospitaliers imposant une augmentation du travail des soins à domicile, dont une grande partie ne sera pas rémunérée ou le sera de manière privée. En effet, comme nous le verrons dans cette analyse, coupes budgétaires, NMP et privatisation s'accompagnent d'un processus de transfert du travail des soins des professions les mieux rémunérées vers des métiers moins bien rémunérés jusqu'au travail gratuit. Ce transfert de travail est en lien avec deux éléments fondamentaux : la réduction du nombre de lits hospitaliers et la pénurie du personnel de santé.

1. *Ibid.* Les interventions d'État les plus importantes ont eu lieu entre l'année 2008 et 2011. Durant ces années, les sauvetages de la KBC, Fortis, Ethias et Dexia ont coûté à l'État belge 25,84 milliards d'euros.

2. C. Van Tichelen, B. Bauraind et S. Franco « Un pognon de dingue. Le soutien public aux entreprises privées lucratives en Belgique », *Éconosphères*, 2025. [En ligne].

3. Voir par exemple, pour la France, A. Abdelsalam, F. botte, L. Cordonnier et al. « Un capitalisme sous perfusion : Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises ». *IRES*, 2022. [En ligne].

4. A. Mezzadri, « Sur la valeur de la reproduction sociale », *Gresea Échos* N°124, 2025.

5. Le NMP consiste à gérer les services publics comme des entreprises privées et mobilise notamment la méthode du *lean management* qui trouve son origine dans le système de production de la firme automobile Toyota. Son leitmotiv est la « performance ». Celle-ci vise principalement l'« élimination du gaspillage », ce qui implique, notamment, l'élimination des « temps morts » ou le « zéro stock ». Sur l'impact du NMP dans le secteur de la santé voir, N. Hirtz, « Enjeux et conflits dans le secteur de la santé en Belgique (2019-2020) – Volet 1 », *Gresea*, mars 2025. [En ligne].

6. N. Hirtz « Enjeux et conflits de l'après-pandémie dans le secteur de la santé en Belgique (2021-2024) », *Gresea*, mars 2025. [En ligne].

L'externalisation du séjour hospitalier

La réduction du nombre de lits hospitaliers est un objectif au cœur des politiques néolibérales en matière de santé. Partout, cette diminution est en progression constante depuis les années 1980¹. La première réglementation déterminant les critères de programmation des lits hospitaliers date de 1977². À partir de cette réforme, le gouvernement fédéral fixe chaque année le nombre de lits par services hospitaliers. Or, vu que ce nombre est inférieur à celui des lits existants, aucune nouvelle ouverture de lits n'est autorisée. Le nombre de lits est donc gelé. Malgré ceci le nombre de lits existants dépasse celui qui est fixé par le Fédéral. L'arrêté royal du 13 juin 1986 vise à ramener le nombre de lits hospitaliers au niveau des critères de programmation. Dorénavant, la suppression de lits hospitaliers est encadrée par des lois et arrêtés qui évolueront au fil du temps³.

Ce processus est favorisé par l'introduction de systèmes informatiques permettant d'améliorer le contrôle exercé sur les hôpitaux, poussant vers une standardisation des soins afin de réduire les dépenses et, entre autres, les séjours hospitaliers. Le Système de classification des séjours hospitaliers (SCSH) est introduit en 1986. Il classe les séjours hospitaliers par grandes catégories et permet d'en

établir le coût moyen (ce qui est remboursable ou pas). À partir de 2002, des programmes destinés à calculer la durée de séjour en fonction de la pathologie font leur apparition. Ils permettent de déterminer le nombre de jours-patients « justifiés » dans les hôpitaux. Ces derniers ne sont donc plus financés selon les frais réels, mais selon cette pondération. Le coût exorbitant de ces programmes – estimé à plusieurs millions d'euros – nous amène en outre à nous demander si leur utilisation a réellement pour but de faire des économies dans le budget public ou plutôt à dévier ces montants vers le capital informatique. Un calcul que nous ne pouvons réaliser étant donné que le coût des systèmes informatiques hospitaliers n'est pas divulgué.

L'une des premières initiatives mises en œuvre pour réduire le nombre de lits hospitaliers visait les soins gériatriques. En 1982, les premières maisons de repos et de soins (MRS) sont créées afin de raccourcir ou d'éviter le séjour à l'hôpital des personnes âgées nécessitant des soins non curatifs⁴. Il s'agit de la création d'une nouvelle structure par la reconversion des lits hospitaliers qui sera à l'origine d'un processus de fermetures et de fusions des structures hospitalières. Contrairement à la plupart des hôpitaux belges qui sont publics ou des associations sans but lucratif, une très grande proportion des MRS sont des institutions privées lucratives. L'évolution du secteur de l'hébergement

1. En Belgique, le nombre des lits hospitaliers agréés en 1990 était de 56.327, alors qu'en janvier 2025, il n'en restait que 52.317 (aigus, gériatriques, chroniques et psychiatriques). SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, *Données phares dans les soins de santé. Hôpitaux généraux, Rapport 2019 et Rapport 2025* [En ligne]. Étonnamment, le SPF (service responsable de ces données) ne dispose plus de données pour les années précédentes. Cependant, une étude publiée par le Crisp en 1986 indique l'existence des 93.792 lits en 1980. Ces chiffres comptabilisent les lits installés dans les établissements psychiatriques, les hôpitaux gériatriques ainsi que les hôpitaux aigus et spécialisés. Contrairement aux publications du SPF ces données prennent également en compte les lits non agréés. [B. Delvaux, « Les hôpitaux en Belgique Évolution de l'infrastructure et de la politique hospitalière », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1140-1141, 1986.]

2. Arrêté royal du 21 mars 1977 fixant les critères d'application pour la programmation des différents types de services hospitaliers, *Moniteur belge*, 30 avril 1977.

3. L'arrêté royal de 1986 spécifie des règles pour la désaffectation de certains types de lits. Il est renforcé en 1987 par un autre arrêté qui consolide la législation hospitalière antérieure et sert de cadre pour des modifications futures, y compris des mesures de désaffectation de lits et, ensuite, par l'arrêté royal du 16 juin 1999 (successeur d'un arrêté royal de 1997 visant la désaffectation de services) qui précise les règles relatives à la désaffectation et à la réduction équivalente de lits, abrogeant les dispositions antérieures sur la matière.

4. Arrêté royal du 2 décembre 1982 fixant les normes pour l'agrément spécial des maisons de repos et de soins.

pour personnes âgées est un parangon de la marchandisation des soins de santé. En moins de deux décennies, le secteur privé lucratif est devenu prépondérant. En 2017, 61% des MRS établies à Bruxelles relèvent du secteur lucratif et environ 40% des lits appartiennent à sept grands groupes d'investissement¹. Le profit tiré par ces firmes est dû, entre autres, au fait qu'elles reçoivent quasiment le même financement public que les MRS sans but lucratif ou publiques², alors qu'elles sont économiquement moins accessibles que ces dernières. En même temps, vu la diminution progressive du nombre des MRS publiques ou sans but lucratif, les hébergements lucratifs s'imposent à tel point que même les personnes bénéficiant d'une allocation sociale se voient souvent attribuer une place dans une MRS lucrative (financée par le service social, faute de places dans l'hébergement public). Alors que celles et ceux ne bénéficiant ni d'allocation sociale ni de revenus suffisants pour avoir accès à une MRS lucrative éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver une place en MRS publique et doivent donc compter sur l'aide (c'est-à-dire, sur le travail) de leurs proches (la plupart du temps, des femmes). Étant donné que ces institutions lucratives se voient octroyer des aides publiques alléchantes, ce processus de privatisation réduit donc l'accès aux MRS sans pour autant représenter une véritable économie pour le budget public³.

Plus généralement, la diminution significative du nombre de lits hospitaliers est le résultat de la réduction de la durée de séjours hospitaliers post-partum et postopératoires. Motivée par des objectifs d'ordre budgétaire, la modification des critères déterminant les lits non justifiés (et donc non remboursés) est politiquement légitimée par des arguments « techniques » invoquant l'introduction de nouvelles technologies qui permettent de réaliser des chirurgies et des accouchements dont le rétablissement est plus rapide. Or, la réduction de la durée de séjour en hôpital implique des soins plus complexes, et nécessite donc plus de personnel. De plus, si la durée de séjour diminue, son nombre augmente. Entre 2008 et 2017, ces derniers ont crû de 9,6%, alors que le nombre d'équivalents temps plein (ETP) n'a augmenté que de 5,6%⁴.

Ce processus implique donc une intensification du travail de soin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôpital. En effet, les besoins de soins ne disparaissent pas à la sortie de l'hôpital : ils sont transférés vers le foyer. Les effets de cette politique sont multiples. Le surcroît de soins à domicile entraîne tout d'abord une intensification du travail des infirmier·es à domicile qui doivent multiplier leurs déplacements pour des soins plus courts, alors que l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) ne reconnaît pas le temps réel des trajets. Les infirmier·es à domicile voient dès lors augmenter leur nombre de trajets et donc leur temps

1. Voir N. Hirtz et C. Trionfetti, « The effects of commodifying care in Belgian care homes », in *European Network of Corporate Observatories*, 2021. [En français « La privatisation du secteur des maisons de repos et de soins en Belgique », *Gresea*, décembre 2021.] [En ligne].

2. En Belgique, toutes les MRS (publiques et privées lucratives ou non) reçoivent un financement public qui consiste en un forfait journalier (couvrant, notamment, le travail dispensé par le personnel, les produits et le matériel, la formation et la sensibilisation du personnel, les frais de gestion et de transmission de données...), un financement de l'harmonisation salariale et un financement des mesures de fin de carrière. Le reste est financé par la personne hébergée. Il s'agit du prix de l'hébergement et des frais annexes (liés aux services et aux fournitures personnelles et individuelles). Voir *Solidaris*, « Maisons de repos : à quel prix ? », 2025. [En ligne].

3. *Ibid.*

4. SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, *Données phares dans les soins de santé. Hôpitaux généraux, Rapport 2019*.

de travail non rémunéré¹. Ce processus entraîne également une augmentation de la demande d'infirmier-es à domicile, ce qui renforce la pénurie au sein de la profession. Face à cette problématique, en 2013, le gouvernement adopte un arrêté royal afin d'intégrer des aides-soignantes dans les soins infirmiers à domicile². Cette réforme permet donc de transférer une partie du travail auparavant réalisé par des infirmier-es aux aide-soignant-es (moins bien rémunéré-es).

Enfin, cette « chasse des patient-es de l'hôpital » (pour paraphraser l'une des critiques portées par le personnel hospitalier lors des grèves et conflits des années 2019 et 2020³) a des impacts multiples sur les patient-es et leur entourage. D'une part, le service des soins à domicile n'est pas toujours entièrement pris en charge par la mutuelle, ce qui limite son accès. D'autre part, le rétablissement postopératoire en hôpital n'implique pas uniquement des actes infirmiers, mais aussi des aide-soignant-es, du personnel de nettoyage ou de cuisine. Cette externalisation du travail de reproduction est absorbée par la sphère privée. Il retombe donc la plupart du temps sur les femmes et/ou est réalisé par des travailleuses informelles ou par des employées, souvent informalisées⁴, des agences d'aide à domicile (employant majoritairement des femmes

migrantes avec de très bas salaires et des horaires flexibles)⁵.

Entre 2015 et 2020, rien que la réduction de la durée du séjour hospitalier postpartum sans planification d'un suivi à domicile a permis d'économiser 12 millions d'euros, ce qui équivaut à une économie de 0,6% du budget annuel alloué à la santé⁶. Un exemple concret de ce que ce travail (qui n'est pas reconnu comme tel) implique en termes économiques.

La suppression de lits hospitaliers s'attaque également à la santé mentale. Lancée en 2010, la réforme dite « Psy107 » a été présentée comme une révolution dans le domaine de la santé mentale. Elle vise la fermeture progressive des hôpitaux psychiatriques, remplacés par le déploiement d'équipes mobiles. Comme ce fut déjà le cas lors de la création des MRS, l'objectif de cette réforme est avant tout d'ordre financier : le coût d'un lit d'hôpital est d'environ 1.000€ par jour, alors que celui d'une maison de soins psychiatriques ou une habitation protégée avoisine les 150€. Or, le processus de fermeture des lits psychiatriques n'a pas été accompagné d'un véritable investissement public pour la création des nouveaux hébergements alternatifs. Entre-temps, environ 2.500 lits psychiatriques

1. Cette problématique fut notamment dénoncée lors des grèves des infirmier-es à domicile de 2019. Voir, N. Hirtz, « Conflits dans le secteur de la santé et naissance du mouvement La Santé en Lutte », dans Gracos I. (dir.), *Grèves et conflictualité sociale en 2019. I. Concertation interprofessionnelle et fonctions collectives de l'État sous tension*, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2473-2474, 2020. [En ligne].

2. Arrêté royal du 22 novembre 2013 modifiant l'article 8 de l'annexe de l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire, soins de santé et indemnités, *Moniteur belge*, 6/12/2013.

3. N. Hirtz, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2020, *op. cit.* ; N. Hirtz et M. C. Trionfetti « Conflits dans le secteur de la santé : une issue gagnante sans retour à "la normale" », in Gracos I. (dir.), *Grève et conflictualité sociale en 2020. I. Concertation et mobilisation aux niveaux interprofessionnel et sectoriel*, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2511-2512, p. 48-75, 2021. [En ligne].

4. Contrairement au travail informel (qui n'est pas réglementé par la loi), le travail informalisé fait référence à des pratiques où des activités formelles, c'est-à-dire initialement soumises à la loi, qui sont progressivement soustraites à cette réglementation.

5. Voir C. Giordano, « L'aide à domicile à Bruxelles : être femme et migrante dans un métier peu valorisé », *Gresea Échos* n°100, décembre 2019. [En ligne].

6. L. Lambert, « Le budget des soins de santé en perspective historique. Vers un effritement de notre modèle social ? », *Éconosphères*, 2022. [En ligne].

sur les 18.834 que comptait la Belgique ont été condamnés, soit un lit sur huit¹.

Outre le manque de places dans les hébergements alternatifs, il existe une pénurie de psychiatres et de psychologues, alors que les troubles de santé mentale augmentent de manière alarmante ces dernières années. En 2018, environ une personne sur dix souffrait d'anxiété ou de dépression, contre environ une personne sur six en 2024.² La jeunesse et les femmes sont particulièrement affectées. Un·e adolescent·e sur six a déjà pensé à mettre fin à ses jours. Le suicide est devenu la première cause de mortalité chez les jeunes entre 15 et 24 ans, ce qui représente un décès sur quatre.³ Parmi la population adulte, les femmes de 18 à 49 ans sont les plus fortement touchées par les troubles d'anxiété⁴.

Dans ce contexte, ce processus de désinstitutionnalisation qui exclut de l'hôpital les personnes atteintes des troubles mentaux afin qu'elles soient soignées dans leur environnement se fait majoritairement au détriment du travail (et de la santé) des femmes⁵. Mais la suppression des lits psychiatriques commence également à avoir des répercussions sur les travailleur·euses sociaux·ales chargé·es de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles de santé mentale, notamment

lorsque ces dernières n'ont pas de domicile fixe pour « être soignées dans leur environnement familial » (comme le voudrait la réforme Psy107) ou lorsque le problème se trouve justement dans leur foyer (souvent des femmes victimes de violence ou tout simplement des femmes épuisées par le travail au foyer)⁶.

Enfin, la promotion néolibérale des soins à domicile, présentés comme une alternative révolutionnaire, n'est que l'imposition d'un transfert du travail rémunéré vers la sphère privée où ce travail est réalisé de manière gratuite ou quasi gratuite par le biais du travail informel et informalisé, comme c'est le cas dans le cadre des plateformes⁷ ou des agences non agréées⁸ de services à domicile. **Tout ce travail gratuit ou quasi gratuit permet de faire d'énormes économies ou, plutôt, d'augmenter la part du budget public attribuée aux capitaux privés. Ainsi, selon certaines estimations, en Belgique les « aidants proches⁹ » réalisent le travail de 150.000 équivalents temps plein¹⁰.** Si ce chiffre donne une idée de l'ampleur du travail gratuit, il est loin de représenter la totalité du temps de travail gratuit consacré aux soins, car cette estimation ne tient compte que des personnes ayant un statut d'aidant proche. En outre, elle est calculée sur base de chiffres publiés en 2015 stipulant qu'autour de 10%

1. Voir M. Maggiore, « Sortir des hôpitaux. Et après ? Santé mentale : une réforme dans l'impasse », *Médor*, 07/03/2024.

2. Cohorte belge santé et bien-être (BELHEALTH) - Bulletin n°4, Bruxelles : *Sciensano*, 2024. [En ligne].

3. *RTBF*, « Santé mentale : Un jeune sur six a déjà songé à mettre fin à ses jours », 24/05/2024. Voir Enquête de S. Mergen et P. Destiné, « Jeunes en détresse : l'urgence silencieuse », *Investigation, RTBF*, 5/02/2025.

4. En mars 2024, 31,4% des femmes de 18 à 29 ans (contre 17,9% des hommes de cet âge) et 25% de 30 à 40 ans (contre 21,4% d'hommes de cet âge) souffrent de troubles d'anxiété. *op. cit. Sciensano*, 2024.

5. Comme en témoignent les mères des jeunes souffrant des troubles de santé mentale interviewées dans l'enquête de S. Mergen et P. Destiné, « Jeunes en détresse : l'urgence silencieuse », *Investigation, RTBF*, 5/02/2025.

6. Entretien avec des travailleur·euses sociaux·ales de deux institutions situées à Bruxelles, 2024.

7. Voir N. Teke-Laurent, « Travailler au service de la flemme ? La marchandisation du ménage par les plateformes numériques », *Salariat 2023/1 N° 2*, Éd. du Croquant.

8. C. Giordano, *Gresea Échos* n°100, 2019, *op. cit.*

9. Un·e aidant·e proche est une personne qui apporte un travail régulier (considéré comme « une aide » et non comme du non travail car « non professionnel ») à une personne dépendante de son entourage.

10. A.-C. Dubois, M. Schell, M. Boland, H. Gerrienne, A. Javaux, I. Aujoulat, « L'éducation thérapeutique des proches aidants : une réponse émergente aux besoins de répit des parents d'un enfant malade ou en situation de handicap. Résultats d'une recherche participative en Région wallonne (Belgique) », *Education Thérapeutique du Patient – Therapeutic Patient Education*, vol. 12, n° 1, 2020.

de la population adulte étaient aidants proches, alors que des publications plus récentes parlent de 22% à 32%¹.

Enfin, si la suppression de lits hospitaliers correspond à des choix politiques, on observe, notamment depuis la pandémie de Covid-19, une tendance croissante à la réduction du nombre de lits, voire de services entiers, par manque de personnel. En Belgique, entre octobre 2021 et avril 2023, cette pénurie a entraîné la suppression de 2.500 lits (4% des lits dits « justifiés »). Interviewés sur cette situation, les responsables politiques n'hésitent pas à expliquer qu'une grande partie de ces lits ne vont jamais rouvrir au regard de la « pénurie » d'infirmier-es et du nombre d'étudiant-es qui n'augmente pas². Un constat qui, contrairement à la campagne menée depuis ce début d'année 2025 pour inciter les jeunes à s'engager dans le service militaire (en proposant, notamment, une rémunération de 2.000€ par mois³), n'a pas amené les autorités politiques à réfléchir à des incitants permettant d'augmenter le nombre d'étudiant-es en soins de santé.

Pénurie (planifiée) et transfert d'actes en cascade

La suppression de lits s'accompagne –et est souvent justifiée– par un manque de personnel devenu structurel⁴. De nombreux experts et de commissions, y compris la commission de planification, constatent une pénurie structurelle de personnel et prévoient une aggravation de la situation dans un futur proche. Cette tendance avait déjà été évoquée par le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) en 2008⁵ ainsi que par le Forem dès 2013⁶.

Pourtant, en Belgique, comme dans la plupart des pays occidentaux, il existe une politique de planification de « l'offre médicale » mise en place depuis 1996 avec la création de la Commission de planification de l'offre médicale⁷. Cette politique vise à « maîtriser les dépenses par le biais du contrôle de l'offre médicale » (considérée comme responsable d'une inflation injustifiée de la demande de soins)⁸. Le but de cette planification est d'ordre purement économique. D'ailleurs, la pénurie apparaît justement quelques années après son entrée en vigueur.

Les outils mis en œuvre par les différents niveaux de pouvoir belge afin de limiter l'« offre médicale » concernent l'accès aux études (fixation de quotas fédéraux limitant l'accès à la formation), à la

1. L'estimation proposée dans cette étude est calculée sur base des chiffres publiés en 2015 par le SPF Santé publique (pour ce qui concerne le nombre d'aidants proches) et des calculs publiés par la Fondation Roi Baudouin en 2016 (pour le temps moyen de travail consacré par les aidants proches de personnes âgées qui vivent à domicile en Belgique). Selon le SPF, 860.000 personnes étaient des aidant-es proches en Belgique (autour de 10% de la population adulte). Mais d'autres études plus récentes estiment qu'en Wallonie et à Bruxelles, ce chiffre avoisine 22 % de la population adulte, alors qu'en Flandre la proportion serait de 35 %. [A.-C. Dubois, M. Schell, M. Boland, H. Gerrienne, A. Javaux, I. Aujoulat, *op. cit.*]

2. *La Libre*, « Près de 2.500 lits d'hôpital encore fermés en Belgique par manque de personnel », 3/10/2023.

3. *Euro News*, « Après les Pays-Bas, la Belgique va mettre en place le service militaire volontaire », 8/04/2025.

4. Voir par exemple, *Le Spécialiste*, « Médecins, pharmaciens, infirmiers... : la santé wallonne manque de bras », 1/10/2023.

5. D. Roberfroid, S. Stordeur, C. Camberlin, C. Vande Voorde, F. Vrijens, Ch. Leonard, *L'offre de médecins en Belgique Situation actuelle et défis*, 72B, Federaal Kenniscentrum voor de Gezondheidszorg/Centre fédéral d'expertise des soins de santé. KCE reports, 2008.

6. *Le Spécialiste*, 1/10/2023, *op. cit.*

7. Les compétences de cette Commission ont été ensuite étendues aux professions de kinésithérapeutes, d'accoucheuses, de logopèdes et à la pratique de l'art infirmier.

8. N. Benahmed, S. Alexander, A. De Wever et D. Deliège, « Focus sur la planification de l'offre médicale en Belgique », *Rev Med Brux*, 2013. [En ligne].



Photo : Matthias Förster, Manifestation contre les mesures du gouvernement Arizona, 14 octobre 2025, Bruxelles.

spécialisation et à la profession (limitation de la possibilité d'obtenir un numéro INAMI¹). Diverses études ont montré une sous-estimation du nombre de médecins fixés par cette planification². Cependant, la réponse des responsables politiques, fondée sur des études managériales, vise à nier cette pénurie (qu'ils planifient) en soutenant que le problème n'est pas lié au nombre de professionnels, mais à l'organisation du travail. Il faudrait, selon ce raisonnement, tendre à une « meilleure répartition des tâches », une pratique dite du *skill mix* dans la novlangue managériale. Justifié par le besoin de réduction des coûts, le *skill mix* peut prendre quatre formes : « le renforcement des qualifications » (en élargissant le champ d'action d'un groupe de professionnels par le biais de la formation) ; « la **substitution** » (en gommant les barrières des fonctions professionnelles et/ou en échangeant un-e

professionnel·le par un·e autre) ; « la **délégation** » (le transfert de tâches vers une autre échelle professionnelle) et « l'**innovation** » (la création d'une nouvelle fonction de soins en créant un nouveau type de professionnels)³.

Les conséquences de cette « pénurie planifiée » sont multiples. D'une part, l'allongement du temps d'attente (jusqu'à un an pour une mammographie ou pour une consultation avec un dermatologue conventionné) favorise un recours croissant à des médecins non conventionnés⁴. D'autre part, en ce qui concerne le travail, **le *skill mix*, présenté comme la manière la plus « efficiente » de résoudre la pénurie (planifiée) des médecins, implique un transfert de travail des professionnel·les les mieux rémunéré·es vers d'autres moins bien rémunéré·es.** Comme on le verra, ce processus finit par renforcer

1. Identifiant obligatoire délivré par l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité (INAMI) en Belgique. Il est indispensable pour les médecins afin d'attester les prestations médicales aux assurances et permettre le remboursement des patients par les mutualités.

2. Celle-ci est notamment due à la non prise en considération de l'évolution à venir de la demande de soins au-delà des modifications démographiques ainsi qu'à la non considération des diplômé·es qui exerceront dans la recherche ou dans d'autres activités non curatives ou qui limiteront leur horaire de travail ou qui partiront à l'étranger ou qui seront en arrêt maladie ou maternité.

3. N. Benahmed, S. Alexander, A. De Wever et D. Deliège, *op. cit.*

4. N'adhérant pas aux conventions négociées avec l'assurance maladie et pratiquant donc les prix qu'ils souhaitent, sans respecter les tarifs légaux.

ou par créer une pénurie dans les autres secteurs des soins de santé, ce qui, comme nous l'avons mentionné par ailleurs, devient un argument de poids à l'heure de justifier le transfert des soins vers « la maison » (et donc vers du travail gratuit) faute de personnel soignant.

L'une des raisons de la colère « des blouses blanches » lors des mobilisations historiques de 2019¹ résidait dans la réforme allongeant d'un an les études en soins infirmiers. Alors que la pénurie était déjà très importante à l'époque, cette mesure a eu pour effet immédiat de suspendre temporairement l'arrivée de nouveaux diplômés sur le marché du travail. Le nombre d'infirmier-ères attendu-es en 2019 n'a donc pas pu être atteint, ce qui a encore renforcé la crise, à la veille de la pandémie de Covid-19². Depuis lors, le nombre d'étudiant-es n'a cessé de diminuer³. Dans le même temps, le travail imposé aux infirmier-es ne cesse d'augmenter, notamment sous l'effet de la « meilleure répartition des tâches » (*skill mix*) à travers laquelle on « innove » de plus en plus en créant des fonctions donnant naissance à de nouvelles professions de l'art infirmier. C'est par exemple le cas de « l'infirmier-e en pratique avancée » qui désigne la « possibilité », pour le-a praticien-enne, de prendre en charge des tâches auparavant réservées par le cadre légal fédéral aux médecins. Cette pratique s'est progressivement répandue en Flandre dès le début des années 2000, même si elle n'était pas encore légalement reconnue⁴. En 2024, elle a été réglementée au niveau fédéral, donnant

formellement naissance à un nouveau titre d'infirmier-e⁵. Ce cas est un exemple parmi d'autres du transfert des actes et donc, de travail, des médecins vers des infirmier-es moins bien rémunéré-es. Dans un contexte de pénurie, ce transfert produit un effet en cascade : de plus en plus d'actes infirmiers sont délégués aux aides-soignant-es. Entre 2019 et 2022, le nombre d'infirmier-es équivalent temps plein dans les hôpitaux belges a diminué de 115 tandis que celui d'aides-soignant-es a quant à lui fortement augmenté⁶. Par conséquent, depuis 2023, le métier d'aide-soignant a rejoint la liste des métiers en pénurie.

La « substitution » et la « délégation » des actes (et donc, du travail) est une réalité quotidienne des travailleuses. Cependant, il n'est pas toujours encadré par la loi. En effet, comme c'est le cas pour « l'infirmier-es en pratique avancée », souvent la pratique précède son inscription dans la loi. En ce qui concerne la délégation d'actes infirmiers aux aides-soignant-es, la première grande réglementation au niveau fédéral date de 2006. L'arrêté royal du 12 janvier 2006, fixe 18 activités infirmières pouvant être effectuées par des aides-soignant-es. Quelques années plus tard, l'arrêté royal du 27 février 2019 élargit la liste des actes possibles en ajoutant cinq actes supplémentaires sous certaines conditions, notamment, une formation complémentaire de 150 heures sans augmentation salariale. Ce nouvel élargissement des actes est précédé d'une autre réglementation permettant, elle, de déléguer certains actes soignants aux « personnes issues de

1. Sur les mardis des blouses blanches, voir N. Hirtz, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2020, *op. cit.* [En ligne].

2. L'arrêté royal du 27/06/2016 modifie la durée et le contenu des formations des infirmiers. Ces modifications sont intervenues dès la rentrée académique 2016-2017, dont les effets ont commencé à se faire sentir en juin de 2019 sur le nombre de diplômés.

3. *RTL*, « La Belgique est à la traîne : ce métier attire de plus en plus de jeunes, mais reste en pénurie, comment l'expliquer ? » 25/02/2025.

4. « Le rôle de l'infirmier-e en pratique avancée ». Congrès en ligne organisé par L'UCLouvain et le Groupe de contact FNRS en sciences infirmières, 15/10/21.

5. Arrêté royal modifiant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 14 avril 2024 fixant les activités cliniques et les actes médicaux que l'infirmier de pratique avancée peut exercer et les conditions selon lesquelles l'infirmier de pratique avancée peut les exercer, *Moniteur Belge*, 4 février 2025.

6. *Le Spécialiste*, « Le nombre d'infirmiers dans les hôpitaux en baisse entre 2019 et 2022 », 20/12/2024.

l'environnement du patient »¹. Ce protocole permet par exemple à un enseignant de faire une injection sous-cutanée d'insuline à un élève diabétique. Le transfert de travail s'étend ainsi au-delà des institutions de soins de santé et, n'étant plus considéré comme un travail, il est alors réalisé gratuitement. Il va de soi que ce protocole habilite aussi le personnel non soignant des hôpitaux ou des MRS à effectuer ces actes afin de venir en aide au personnel soignant.

Enfin, comme dans tous les autres secteurs de l'économie, une des stratégies les plus déployées par le capital afin de ne pas devoir rémunérer la force de travail consiste bien évidemment à recourir à la main-d'œuvre étudiante. Cette pratique est devenue essentielle à la survie des institutions des soins de santé et, notamment, des hôpitaux. Les résident·es (médecins en formation spécialisée) remplissent de plus en plus les fonctions des médecins (diplômé·es et agréé·es) tout en étant de moins en moins supervisé·es par ces dernier·es. La main-d'œuvre infirmière stagiaire a fortement augmenté grâce à l'allongement du cursus académique (en 2016) étant donné que la majeure partie du temps de cette année supplémentaire est consacrée à des heures de stage. En ce qui concerne la formation d'aide-soignant·e, elle correspond à 770 heures de cours et 770 heures de stage, c'est-à-dire, de travail gratuit !

Sur l'importation de travailleur·euses

En déléguant des activités médicales aux infirmier·es et des actes de celles-eux-ci aux

aides-soignant·es, le *skill mix* produit un effet de pénurie du personnel soignant en cascade. Pour y faire face, outre le travail gratuit et quasi gratuit des étudiant·es, on fera de plus en plus usage d'une main-d'œuvre étrangère, c'est-à-dire, d'une force de travail produite sans la participation de l'État belge. La création et le développement (exponentiel durant les derniers 20 ans) des agences internationales de recrutement de professionnels de la santé sont la preuve d'une demande croissante d'une main-d'œuvre formée généralement dans des pays à faible revenu par des pays plus riches. Ceux-ci profitent ainsi de l'usage d'une force de travail pour laquelle ils n'ont pas dû investir dans la formation (naissance, soins de santé, éducation, formation, etc.).

En 2021, 13,2% des médecins exerçant en Belgique possédait un diplôme octroyé par un autre pays². Ce chiffre est en augmentation constante depuis la mise en place de la politique de planification de l'offre médicale. Au début des années 2000, cette proportion n'était que de 4%. Ces médecins sont notamment recruté·es pour travailler dans des services où le travail est le plus pénible comme les urgences où, habituellement, un temps plein correspond à 50 heures hebdomadaires de travail.³

La proportion d'infirmier·es exerçant en Belgique et formé·es dans un autre pays a également triplé en 20 ans, passant de 1,5% en 2010 à 4,3% en 2021⁴. En 2022, une enquête menée par l'équipe de l'émission Investigation (RTBF) sur la pénurie des infirmiers dans les hôpitaux francophones et le recours aux professionnel·les venu·es du Liban, a permis de visualiser certains effets liés au développement

1. Protocole d'accord entre l'Autorité fédérale et les autorités visées aux articles 128, 130, 135 et 138 de la Constitution concernant la coopération entre les personnes issues de l'environnement du patient/client et les professionnels des soins de santé en dehors d'un établissement de soins. *Moniteur belge*, 12/02/2018.

2. La France, les Pays-Bas et la Roumanie occupent la première place et sont suivis par d'autres pays du Sud et de l'est de l'Europe ainsi que par le continent africain. OCDE, « Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE », OCDE, 2024.

3. J. Luong, « Les médecins étrangers, roues de secours du système de santé », *Alter Échos* n° 521, février 2025. [En ligne].

4. Belgium.be. Informations et services officiels « Vers une Belgique en bonne santé : Soutenabilité du système de santé : Disponibilité en personnel de santé », 31/01/2024. [En ligne].

du marché d'exportation de cette main-d'œuvre. L'émission pointait notamment l'agence privée *International Nursing Network*. Agréée depuis 2012 en Wallonie et opérant dans plusieurs hôpitaux bruxellois (sans être agréée par cette Région), elle faisait payer aux infirmier-es libanais-es plus de 2.000 euros pour l'équivalence des diplômes, alors que celles-ci ne coûtaient que 200 euros... Elle leur imposait également de signer des contrats qui les engageaient à « ne pas tomber enceinte durant deux ans », à « parler tout bas » et à rester dans l'hôpital durant deux ans sous peine de devoir payer une amende de 15.000 euros¹. En Belgique, le recours à cette agence pour le recrutement d'infirmier-es a été particulièrement important durant les années de pandémie Covid-19. Pendant cette période, les politiques de « planification de la pénurie du personnel de santé » ont déclenché une véritable crise sanitaire. L'État belge, à l'instar d'autres pays du Nord, n'a alors pas hésité à faire appel au personnel soignant des pays du Sud, contribuant ainsi à aggraver la pénurie déjà existante dans ces pays (un phénomène également observé pour les médicaments, les masques ou encore les vaccins). Entre le début de la crise économique de 2018 et la fin de 2021, un tiers des infirmier-es ont quitté le Liban pour exercer à l'étranger, produisant une véritable crise des soins dans ce pays où les besoins en services de santé ne cessent d'augmenter, notamment depuis

l'accentuation des attaques de l'armée israélienne. En 2020-2021, l'*International Nursing Network* a recruté 200 infirmier-es libanais-es pour les hôpitaux belges². À noter que ce chiffre ne représente qu'une partie du nombre du personnel soignant venu du Sud en pleine crise sanitaire mondiale. Suite à la dénonciation de cette agence, d'autres firmes ont également été pointées du doigt comme *Care Force* et *Team Talent* actives en Belgique sans avoir été agréées par aucune entité fédérée, ce qui est pourtant obligatoire³.

Enfin, s'il n'y a pas encore, à proprement parler, de recrutement international du métier d'aide-soignant-e et s'il n'existe pas de chiffres précis sur l'origine nationale de ces dernières en Belgique⁴, en Europe, ce métier est répertorié parmi les 7 premiers où les travailleur-euses hors Union européenne sont sur-représenté-es⁵, à côté du secteur de l'entretien (nettoyage, lessive, repassage) et des services directs aux particuliers (comme l'accompagnement des personnes âgées, des enfants ou avec des soucis de santé). Trois secteurs économiques sur lesquels les femmes primo-arrivantes sont généralement dirigées dès leur arrivée en Belgique, étant donné que leurs diplômes et expériences professionnelles dans leurs pays d'origine sont rarement reconnus⁶. D'ailleurs, les services d'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivant-es vont habituellement

1. *Investigation*, « Enquête sur le recrutement d'infirmières à l'étranger », RTBF, 25 mai 2022.

2. *Ibid.*

3. *Le Spécialiste*, « Agence de placement d'infirmières : on ne connaît que le sommet de l'iceberg, estime le PTB », 14/06/2022.

4. Selon les statistiques publiées par la Cellule de Planification de l'offre des Professions des Soins de Santé, 7.1% des aides-soignant-es en droit d'exercer en Belgique et domiciliés en Belgique au 31/12/2024 ne disposaient pas d'une nationalité belge. L'origine nationale n'est pourtant pas prise en considération par ces données. Or, la nationalité n'indique pas forcément l'origine nationale d'une personne qui, au bout de 5 ans, peut introduire une demande de nationalité. [Cellule de Planification de l'offre des Professions des Soins de Santé, *Statistiques annuelles des professionnels des soins de santé en Belgique : nombre de professionnels au 31/12/2024 et influx 2024*, Direction générale Soins de Santé Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, 2025].

5. Il représente 5,5% de l'emploi global de ressortissant-es de pays non membres de l'UE et seulement 3% de l'emploi global des citoyen-nés de l'UE. Sources : *Eurostat* 2022.

6. Pour le secteur du nettoyage en Belgique, Hélène Michotte analyse les difficultés de reconversion socio-professionnelles des femmes migrantes enrôlées dans ce secteur lors de leur arrivée en Belgique notamment parce que les horaires flexibles, les bas salaires et la pénibilité de ce travail limitent leur disponibilité pour pouvoir suivre les formations nécessaires à la reconversion. [H. Michotte, « Le défi de la reconversion professionnelle d'aides ménagères en titres-services. Étude de cas de travailleuses migrantes en Région de Bruxelles-Capitale », *Chronique féministe*, n°128, juillet-décembre 2021. [En ligne].

conseiller aux personnes disposant d'une expérience professionnelle et/ou un diplôme en art infirmier issu d'un pays dont le titre n'est pas reconnu en Belgique de se former au métier d'aide-soignant ou de demander une équivalence de leurs diplômes pour exercer en tant qu'aide-soignant-e.

Cette importation de main-d'œuvre permet aux États (recruteurs) de faire des économies sur la (re) production de cette force de travail tout en favorisant le développement d'un nouveau marché international de recrutement de la force de travail. Ainsi, si la pénurie de personnels de santé résulte d'une planification politique, ses effets se répercutent sur l'ensemble de la population, en particulier les femmes (qui sont les premières à devoir prendre en charge gratuitement une bonne partie de ce travail), les étudiant-es et les travailleur-euses formelles, informelles et informalisées. Elle a également des effets sur les populations des pays « exportateurs » de main-d'œuvre, en accentuant la crise des soins comme on l'a vu avec le cas du Liban.

Contrairement aux discours tenus par les autorités politiques, ce processus s'accompagne de politiques migratoires de plus en plus restrictives dont **le but n'est pas d'arrêter l'immigration, mais de procéder à un filtrage des immigrant-es correspondant aux besoins du marché de l'emploi, ce qui permet de faire des économies sur la (re) production de la force de travail**, depuis la procréation jusqu'à la formation professionnelle. De plus, avec la généralisation des contrats de travail à durée déterminée comme du travail détaché, les États « importateurs » de cette main-d'œuvre parviennent également à faire des économies, non seulement sur la production de cette force de travail, mais aussi sur sa reproduction future, une fois

que leur contrat de travail prend fin. En effet, les travailleur-euses cotisent à la sécurité sociale sans pour autant avoir la garantie d'en bénéficier à l'issue de leur contrat. C'est notamment le cas des allocations de chômage, puisqu'une fois leurs contrats de travail arrivés à terme, ces personnes perdent leur droit de séjour en Belgique et, par conséquent, leur droit aux allocations¹.

Accumulation par extorsion de la plus-value reproductive

Les observations sur le secteur de la santé nous permettent de dégager quelques hypothèses sur les évolutions de la sphère de la reproduction dans un contexte où les femmes sont devenues, elles aussi, des « pourvoyeuses » de revenus pour la famille mais, comme le disait déjà Selma James en 1953, sans pourtant cesser « d'être des ménagères »².

Si la plupart des femmes ont moins d'enfants qu'auparavant, la privatisation progressive des services publics se traduit, entre autres, par une refamiliarisation de la reproduction dont le travail est majoritairement pris en charge gratuitement par les femmes, y compris lorsqu'elles n'ont pas d'enfants ou ne vivent pas en couple³. Cette charge de travail retombe le plus lourdement sur les épaules des plus précaires qui n'ont pas les moyens de déléguer ce travail reproductif, de moins en moins socialisé et de plus en plus absorbé par le marché informel, informalisé ou formel dans lequel beaucoup d'entre elles travaillent en échange d'une rémunération dérisoire.

C'est sur base de ce travail gratuit ou quasi gratuit que les États parviennent à dégager un surplus afin

1. N. Hirtz, « Travailleuses migrantes et transformations du marché de l'emploi », dans *Gresea Échos* n°100, « Migrantes dans le capitalisme racial et patriarcal », 2019.

2. S. James, « La place de la femme » (texte écrit en anglais en 1953), dans M. Dalla Costa et S. James, *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*, Librairie Adversaire, 1973, 1^{re} éd. en anglais et en italien : 1972.

3. Ce qui forme le profil type d'une aidante proche.

de le transférer aux entreprises privées. En effet, les aides aux entreprises ne cessent d'augmenter. En 2022, 17,6% des dépenses publiques ont été consacrés à ces aides, soit, un peu plus que le budget consacré à la santé pour cette même année. Paradoxalement, ces dépenses ne suscitent pas autant de débats que celles destinées à la sécurité sociale – et en particulier à la santé, aux pensions ainsi qu'aux allocations sociales et de chômage – des domaines où, comme le rappelle Leopoldina Fortunati, le financement public est une forme de reconnaissance très partielle et indirecte du travail reproductif par l'État-providence¹.

Construit autour de l'idée selon laquelle ces dépenses représentent un danger pour le budget public, le récit dominant passe pourtant sous silence le transfert des richesses aux entreprises lucratives. Il véhicule également l'idée que les étranger-es constituent une menace pour le bien-être de la population « nationale ». À la construction du « terroriste » s'ajoute celle du « profiteur-euse » des aides sociales. Ce récit passe également sous silence les économies réalisées par l'État importateur de main-d'œuvre sur la (re)production de cette force de travail. Comme l'illustre le cas du personnel de santé en Belgique, il est plus avantageux pour l'État de recourir à une main-d'œuvre étrangère que de revoir sa politique de « planification de l'offre médicale ». Et ceci alors même que la commission de planification constate une pénurie structurelle de personnel de santé. Pourtant, davantage pré-occupées à « maîtriser les dépenses » qu'à éviter une aggravation de la situation, les résolutions propres au NMP consistent notamment à recourir aux praticien-nés étranger-es, à déléguer des actes médicaux à du personnel moins bien rémunéré et à diminuer « l'offre médicale », transférant ainsi le travail des soins vers un-e travailleur-euse

gratuite ou quasi gratuite

1. L. Fortunati, « Sur la nécessité d'historiciser la reproduction », *Gresea Échos* N°124, 2025.

2. Comme c'est le cas des infirmier-es par rapport aux médecins, des aides soignant-es pas rapport aux infirmier-es, ainsi que le travail des femmes, des migrant-es, etc.

Présenté comme du non-travail, tout ce travail gratuit ou quasi gratuit est essentiel à l'accumulation. Invisible aux yeux des économistes qui ne voient que la valeur du travail dit « productif », la potentialité de travail des subalternes² est pourtant au centre des théories managériales qui, en reconnaissant (tout en invisibilisant) l'hétérogénéité du travail (formel, informel, informalisé et gratuit), réorganisent toutes les formes de travail tant dans la sphère dite productive que reproductive. Ceci afin d'augmenter l'expropriation et l'appropriation de la (re)production.

Les analyses féministes de la reproduction apportent une grille de lecture incontournable à ces formes d'extorsion de la plus-value. Elles montrent que les frontières historiquement tracées de manière hiérarchique entre « travail » et « non travail » ainsi qu'entre les différentes formes de « travail » (dont certaines mériteraient d'être mieux rémunérées que d'autres) ne produisent pas seulement des hiérarchies et donc des rapports de subordination entre les corps (sexués et racisés) mais que cette division est indispensable à l'accumulation. Cette lecture est d'autant plus pertinente dans un contexte où l'intensification de l'exploitation et de l'appropriation de la reproduction sociale par le capital s'accompagne d'un récit fascinant exacerbant ces hiérarchies entre les corps du travail au profit de l'accumulation et au détriment du monde vivant.